



HC
79
E5
R4554

**REPORT TO ENVIRONMENT CANADA ON NATION-WIDE SURVEY
ON ATTITUDES TOWARD ENVIRONMENTAL
ISSUES AND PRIORITIES
September 1987**

VERSION FRANCAISE

**RAPPORT SUR LE SONDAGE NATIONAL
PORTANT SUR LES ATTITUDES DES CANADIENS
A L'EGARD DES ENJEUX ET LES PRIORITES
EN MATIERE D'ENVIRONNEMENT**

Septembre 1987



TABLE DES MATIÈRES

I. INTRODUCTION

II. PERCEPTIONS GÉNÉRALES DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

- A. Préoccupations environnementales manifestes
 - 1. Principales préoccupations
 - 2. Réponses textuelles
- B. Portée géographique des préoccupations environnementales
- C. Attention relative accordée aux questions environnementales
- D. Différences régionales et démographiques

III. ÉVALUATIONS DE LA PERFORMANCE FACE AUX QUESTIONS LIÉES À L'ENVIRONNEMENT

- A. Évaluations d'ensemble relatives
 - 1. Résultats globaux
 - 2. Différences selon les régions, la taille de l'agglomération et les facteurs démographiques
- B. Connaissance et perception d'Environnement Canada
 - 1. Résultats globaux
- C. Différences régionales et démographiques liées à la connaissance et à la perception d'Environnement Canada
 - 1. Région
 - 2. Facteurs démographiques

IV. ENJEUX, PRIORITÉS ET RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

- A. Comparaison des priorités
- B. Le gouvernement perçu comme étant responsable au premier chef en matière d'enjeux d'ordre environnemental
- C. Contraintes
- D. Différences régionales et démographiques
 - 1. Régions
 - 2. Facteurs démographiques

V. LES PARCS NATIONAUX ET LE SUD DE L'ÎLE MORESBY

- A. Aperçu
- B. Décision concernant le sud de l'île Moresby
- C. Différence selon les régions et les facteurs démographiques
 - 1. Différences régionales
 - 2. Différences démographiques

VI. L'EAU

- A. Aperçu
- B. Gestion des réserves d'eau
 - 1. Priorités
 - 2. Réserves d'eau, demande et fixation des prix
- C. Différences régionales et démographiques
 - 1. Différences régionales
 - 2. Différences démographiques

VII. CONCLUSIONS

I. INTRODUCTION

Decima Research a l'honneur de présenter à Environnement Canada les conclusions d'un sondage national auprès de 1 000 Canadiens adultes portant sur les préoccupations et les enjeux environnementaux. Le sondage a été mené entre le 29 août et le 2 septembre 1987. Les conclusions globales d'un échantillonnage de cette taille ont une précision de l'ordre de $\pm 3,1$ p. 100, 95 fois sur 100.

Voici comment se présente le rapport. La section II expose les perceptions générales sur les questions environnementales et une description des préoccupations manifestes et du niveau d'intérêt démontré. La section III contient l'examen des évaluations générales de la performance du gouvernement, du milieu des affaires et des "particuliers" en matière d'environnement et la connaissance et la perception du public concernant Environnement Canada. La section IV établit une comparaison entre les questions environnementales prioritaires aux yeux des répondants et la priorité accordée à ces questions par le gouvernement fédéral. Il y est également question du palier de gouvernement qui devrait avoir la responsabilité première dans ce domaine ainsi que des points de vue du public sur plusieurs compromis inhérents à la politique de protection de l'environnement.

Deux points précis font l'objet des sections V et VI. A la section V, on traite de l'attitude des Canadiens face au rôle du gouvernement fédéral à l'égard des parcs nationaux du pays en général de même que de leur connaissance de la décision de transformer le sud de l'île Moresby en parc national et de leurs réactions devant cette décision. Les attitudes relatives à la politique de l'eau, de la gestion des réserves d'eau et de l'établissement des prix figurent à la section VI, suivies d'un résumé des principales conclusions de la recherche.

II. PERCEPTIONS GÉNÉRALES DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

A. Préoccupations environnementales manifestes

1. Principales préoccupations

Les données révèlent que l'environnement préoccupe les Canadiens dans l'ensemble. Sept répondants sur dix se sont dits d'accord avec l'énoncé suivant : " L'environnement m'inquiète plus maintenant que jamais auparavant. " Les habitants de l'Alberta sont moins touchés (55 p. 100) par cette question que le reste des Canadiens. Les répondants sont également au courant des causes internationales de la pollution puisque 78 p. 100 accordent leur appui à l'énoncé suivant : " Même si nous parvenions à mettre fin à la pollution d'origine canadienne, le Canada continuerait d'être menacé par la pollution venant des autres pays. "

Les répondants devaient commencer par répondre spontanément à la question suivante : " Quelle est la première idée qui vous vient à l'esprit quand vous pensez à l'environnement? ". On constate, au tableau 1, que leurs principales préoccupations sont la pollution de l'air et de l'eau, la pollution en général et les pluies acides. À ces préoccupations, il faut ajouter la nature et les ressources, l'épuration ou la préservation de l'environnement et la menace pour l'écologie.

Tableau 1

PREMIERE IDEE QUI VIENT A L'ESPRIT A PROPOS DE L'ENVIRONNEMENT

	<u>Pourcentage</u>
Pollution de l'air et de l'eau	30
Pollution de l'eau	(13 %)
Pollution de l'air	(11 %)
Pollution de l'air et de l'eau	(6 %)
Pollution en général	13
Pluies acides	12
Nécessité d'épurer ou de préserver l'environnement	10
Nature et ressources	10
Menace pour l'écologie	9
Autres	7
Ne sait pas ou aucune réponse	9

Quand on leur demande la première idée qui leur vient à l'esprit à propos de l'environnement, les répondants sont plus portés à faire état de problèmes qu'à communiquer des opinions ou des commentaires positifs. Les données confirment que les gens s'intéressent énormément aux enjeux ayant une portée nationale.

2. Réponses textuelles

Pour avoir une meilleure idée des sentiments qui animent les répondants, il suffit de parcourir les quelques exemples de réponses textuelles se rapportant aux principales préoccupations énumérées au tableau 1. Un échantillonnage plus complet des réponses figure dans les annexes du rapport.

Quelques réponses sur la pollution de l'air :

- L'air devient pollué. Trop de produits chimiques dans l'air.
- L'air -- Je veux avoir de l'air pur à respirer et je veux que la pollution de l'air soit contrôlée.
- Pollution. Je m'inquiète de ce que nous faisons à l'air que nous respirons.
- Air pur - Ça nous prend plus d'air pur et moins de pollution de l'air.

Quelques réponses sur la pollution de l'eau :

- Pollution -- de nos lacs et de nos rivières et fleuves. Cela fait peur.
- Pollution des lacs, de l'eau, des plages, etc.
- Pollution de l'eau -- trop de pollution qui détruit les poissons et les plantes.
- Eau -- L'eau devient impure.
- Nature - La pollution, comme la pollution de l'eau, détruit la nature et nous empêche d'en profiter,
- Eau pure - Nous devrions garder nos lacs, rivières et fleuves purs.

Quelques réponses sur les pluies acides:

- Pluies acides -- Ça détruira presque tout ce qui vit : les gens, les animaux, les arbres et l'eau.
- Pluies acides -- Je ne sais pas ce qu'ils peuvent faire, mais ils devraient essayer d'y mettre fin.
- Pluies acides -- Ça détruit tout. C'est un problème grave.
- Pluies acides -- Ça détruit notre environnement.

B. Portée géographique des préoccupations environnementales

Les réponses à la question sur la portée géographique des préoccupations des Canadiens face à l'environnement démontrent que ceux-ci connaissent l'importance sur les plans international et national des questions environnementales et s'y intéressent. Les Canadiens ont répondu comme suit à la question suivante :

"Quand vous pensez à l'environnement, avez-vous tendance à penser plus à des choses qui touchent ...?"

l'ensemble du Canada	31 %
différentes parties du monde	26 %
la collectivité ou la localité	23 %
la province ou la région	18 %

Il semble que le public aborde davantage les questions du point de vue international et national que provincial ou local. Ces données indiquent que les communications du gouvernement fédéral doivent mettre l'accent sur la nécessité de placer les enjeux et les défis environnementaux dans leur contexte national et international et doivent expliquer les contraintes et les impératifs que cela implique. De plus, 78 p. 100 des répondants se sont dits d'accord avec l'énoncé suivant : " Même si nous faisons tout en notre pouvoir, le Canada continuera d'être menacé par la pollution venant des autres pays. "

C. Attention relative accordée aux questions environnementales

On a posé plusieurs questions aux répondants pour évaluer deux aspects : l'attention qu'ils accordent aux nouvelles sur l'environnement par opposition aux autres nouvelles et l'attention qu'ils accordent actuellement aux nouvelles sur l'environnement comparativement à précédemment. Les résultats montrent que les Canadiens s'intéressent de plus en plus aux enjeux en matière d'environnement.

Tableau 2
ATTENTION ACCORDÉE AUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

<u>DEGRÉ D'ATTENTION ACCORDÉE</u>	<u>PLUS</u> %	<u>MÊME</u> %	<u>MOINS</u> %
Aux nouvelles sur l'environnement comparativement aux autres nouvelles	27	63	10
Aux nouvelles sur l'environnement actuellement comparativement à précédemment	56	40	3

La plupart ont répondu s'intéresser autant aux nouvelles sur l'environnement qu'aux autres nouvelles, mais un pourcentage majoritaire (56 p. 100) ont indiqué s'attarder davantage aux nouvelles sur l'environnement maintenant qu'auparavant.

D. Différences régionales et démographiques

Dans le cas des différences régionales au plan de "l'attention", seuls les habitants de l'Alberta s'intéressent moins ou autant aux questions environnementales qu'auparavant.

Les habitants des Prairies sont plus susceptibles (35 p. 100) que la moyenne de répondre la pollution de l'air ou de l'eau quand on leur demande la première idée leur venant à l'esprit à propos de l'environnement. Avec les Ontariens (36 p. 100), ils pensent également plus (42 p. 100) à des enjeux qui touchent " l'ensemble du Canada " lorsqu'ils pensent à des questions liées à l'environnement.

Un nombre disproportionné de Québécois et d'habitants de la Colombie-Britannique pensent à des "choses qui touchent leur province ou leur région". En outre les Québécois pensent plus à des choses qui touchent les habitants des différentes parties du monde (31 p. 100). Au Québec, les Montréalais parlent moins souvent (22 p. 100) de ce point mais davantage de la nécessité d'épurer ou de préserver l'environnement (16 p. 100).

Peu importe les données démographiques, les opinions des répondants sur les principales préoccupations environnementales varient très peu.

III. ÉVALUATIONS DE LA PERFORMANCE FACE AUX QUESTIONS LIÉES À L'ENVIRONNEMENT

A. Évaluations d'ensemble relatives

1. Résultats globaux

On a évalué les niveaux globaux de satisfaction face à la performance du gouvernement fédéral et des autres ordres de gouvernement dans les questions liées à l'environnement. Comme l'indique le tableau ci-dessous, l'évaluation relative de la performance du gouvernement fédéral, de même que de celle du milieu des affaires, est inférieure à celle qui correspond aux autres ordres de gouvernement et aux "particuliers".

Tableau 3

ÉVALUATIONS DE LA PERFORMANCE FACE AUX QUESTIONS LIÉES À L'ENVIRONNEMENT

<u>RESPONSABLE/ORDRE DE GOUVERNEMENT</u>	<u>SATISFAIT</u>
	%
Votre administration municipale	61
Les particuliers	57
Le gouvernement provincial	53
Le milieu des affaires	42
Le gouvernement fédéral	40

Par rapport à d'autres évaluations de la performance, ces niveaux de satisfaction sont dans chaque cas légèrement inférieurs à la moyenne. L'insatisfaction est particulièrement forte à l'égard du milieu des affaires et du gouvernement fédéral. Ainsi, 25 p. 100 indiquaient qu'ils n'étaient " pas du tout satisfaits de la performance du milieu des affaires tandis que 22 p. 100 en disaient autant à l'égard du gouvernement fédéral. Les données montrent également que plus l'ordre de gouvernement est " proche " du répondant, plus l'évaluation de la performance globale est élevée. En ce qui concerne le gouvernement fédéral en particulier, parmi les répondants satisfaits de la performance du gouvernement, 17 p. 100 mentionnent les pluies acides comme étant " la première idée qui vient à l'esprit quand on parle d'environnement ", soit 5 p. 100 de plus que la moyenne des Canadiens (12 p. 100). Ces répondants sont aussi plus enclins (35 p. 100) que la moyenne (27 p. 100) à accorder plus d'attention aux bulletins de nouvelles portant sur l'environnement qu'aux autres bulletins.

2. Différences selon les régions, la taille de l'agglomération et les facteurs démographiques

Différences selon les régions et la taille de l'agglomération -- Il existe plusieurs différences notables parmi les répondants selon la région et le lieu d'habitation. Les gens qui habitent de grands centres urbains (un million d'habitants et plus) sont moins satisfaits que les Canadiens dans leur ensemble de la performance de chaque ordre de gouvernement et des particuliers. Fait important pour le gouvernement fédéral, ceux qui habitent des agglomérations de moins de 10 000 habitants sont plus satisfaits (47 p. 100) que la moyenne de la performance du gouvernement fédéral face aux questions liées à l'environnement.

Les principales différences régionales s'observent chez les résidents du Québec et de la Colombie-Britannique. Les résidents du Québec dans leur ensemble (49 p. 100) et ceux de Montréal (44 p. 100) sont moins satisfaits de la performance des " particuliers " que ne le sont la plupart des Canadiens en moyenne. On constate un secteur de force relative pour le gouvernement fédéral parmi les Québécois qui vivent à l'extérieur de Montréal, chez qui on retrouve 47 p. 100 de répondants qui se disent satisfaits de la performance du gouvernement, par rapport à 40 p. 100 pour l'ensemble du pays.

Les résidents de la Colombie-Britannique se distinguent en ce sens qu'ils sont moins satisfaits (44 p. 100) de la performance du gouvernement de leur province face aux questions environnementales que ne le sont la plupart des Canadiens. L'insatisfaction est assez forte puisque le quart des répondants de cette province ont répondu qu'ils n'étaient " pas satisfaits du tout ".

Facteurs démographiques -- Les principales différences dans l'évaluation de la performance à l'égard des questions environnementales ont trait au sexe et à la scolarité. Fait relativement singulier, les hommes sont moins satisfaits (37 p. 100) que les femmes (43 p. 100) de la performance du gouvernement fédéral face aux questions liées à l'environnement. Les diplômés d'université se disent moins satisfaits de la performance du gouvernement fédéral à cet égard (28 p. 100) que les répondants moins scolarisés (élémentaire/partie du secondaire) qui sont plus satisfaits (46 p. 100) que la moyenne. Les diplômés d'université sont également plus critiques (43 p. 100 de satisfaits par rapport à la moyenne de 57 p. 100) face à la performance des " particuliers " à l'égard des questions d'environnement. Ces différences liées à la scolarité ne sont pas exceptionnelles, mais elles peuvent devenir problématiques puisque les Canadiens fortement scolarisés se retrouvent de façon disproportionnée parmi les militants et les leaders d'opinion les plus en vue au Canada.

Ces données soulignent la nécessité, pour le gouvernement fédéral, de centrer ses efforts de communication sur deux points, soit sensibiliser davantage le public à l'égard de sa politique de priorités, ses initiatives et ses objectifs en matière d'environnement et les faire mieux comprendre. Les clientèles cibles semblent être les diplômés d'université et les résidents de grands centres urbains de plus d'un million d'habitants d'une part, et les résidents du Québec, d'autre part. Il s'agit, dans le premier cas, de modifier les perceptions et, dans le cas des résidents du Québec, de tenter de consolider les acquis et d'élargir et de renforcer la perception relativement plus positive que les gens ont de la performance du gouvernement fédéral face aux questions environnementales.

B. Connaissance et perception relatives à Environnement Canada

1. Résultats globaux

Le sondage a permis d'évaluer le degré de connaissance du public en ce qui concerne Environnement Canada et la Loi canadienne sur la protection de l'environnement. Les résultats indiquent un degré relativement faible dans chaque cas.

Tableau 4

CONNAISSANCE ET PERCEPTION RELATIVES À ENVIRONNEMENT CANADA

	CONNAÎT BIEN/ CONNAÎT %	NE CONNAÎT PAS BIEN/ NE CONNAÎT PAS %
Les activités menées par Environnement Canada	46	54
La Loi canadienne sur la protection de l'environnement	21	79

Une faible majorité de Canadiens dit ne pas bien connaître les activités d'Environnement Canada. Près de huit Canadiens sur dix mentionnent qu'ils ne connaissent pas la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, ce qui comprend les 28 p. 100 qui déclarent " ne pas connaître du tout " cette loi. Parmi ceux qui prétendent la connaître, 81 p. 100 ont l'impression qu'elle permettra d'améliorer la protection de l'environnement.

Ces données laissent supposer que le fait que les Canadiens ne soient tout simplement pas au courant des politiques, priorités et initiatives actuelles du gouvernement ou qu'ils ne les connaissent pas suffisamment peut expliquer en partie que 59 p. 100 se disent insatisfaits de la performance du gouvernement fédéral. En réalité, c'est exactement le contraire. Les répondants qui disent bien connaître les activités menées

par Environnement Canada sont plus portés (64 p. 100) que la moyenne (59 p. 100) à indiquer leur insatisfaction à l'égard de la performance du gouvernement fédéral dans les questions environnementales. En outre, leur insatisfaction est plus marquée puisque 29 p. 100 de ceux qui connaissent bien Environnement Canada (par rapport à 22 p. 100 en moyenne) déclarent " ne pas être satisfaits du tout ".

Ces résultats peuvent indiquer que les Canadiens qui prétendent bien connaître les activités d'Environnement Canada ont l'impression que ce qu'ils entendent dire d'Environnement Canada ou ce qu'ils en savent ne correspond pas à ce qu'ils considèrent personnellement comme étant des questions environnementales prioritaires. Les données ci-dessous indiquent clairement que cela pourrait bien être le cas. En effet, elles révèlent un écart assez grand entre les priorités personnelles et l'idée qu'on a des priorités du gouvernement fédéral.

C. Différences régionales et démographiques liées à la connaissance et à la perception que l'on a d'Environnement Canada

1. Région

Il existe des écarts par rapport à la moyenne nationale dans le degré de connaissance d'Environnement Canada et de la nouvelle loi parmi les résidents du Québec et du Manitoba. Non seulement les résidents du Québec sont plus favorables, globalement, dans leurs évaluations de la performance du gouvernement fédéral, mais encore ils connaissent mieux les activités du Ministère (50 p. 100). Le Manitoba semble une cible toute désignée pour une campagne d'information intensive menée par le Ministère puisque 76 p. 100 des Manitobains disent ne pas bien connaître les activités dirigées par Environnement Canada.

Pour ce qui est de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement, tandis que le tiers environ des répondants des autres régions déclarent " ne pas connaître la Loi ", seulement 17 p. 100 des répondants du Québec se retrouvent dans cette catégorie. Les Québécois ne diffèrent pas de la moyenne des Canadiens quant à la proportion de répondants qui connaissent la Loi. La différence se situe plutôt au niveau du degré de connaissance ou d'ignorance de celle-ci. Dans ce contexte, les données indiquent une proportion nettement plus forte de Québécois (63 p. 100) que de Canadiens (51 p. 100) ayant un minimum de connaissance de la Loi. En fait, moins de la moitié de la population dans chacune des autres régions prétend avoir le même degré de connaissance de la Loi. En résumé, le degré de connaissance de la Loi est faible partout au pays, mais il semble y avoir au moins un minimum de connaissance de celle-ci au Québec, par rapport aux autres régions.

Ces résultats soulignent la difficulté, pour le gouvernement fédéral, de faire connaître aux Canadiens son approche face à la protection de l'environnement et ses initiatives actuelles dans ce domaine. Les données laissent supposer qu'il faudrait s'efforcer de mieux faire connaître et comprendre les politiques de protection de l'environnement adoptées par le gouvernement et les mécanismes d'exécution et d'administration du Ministère. Elles indiquent également que cela ne suffira pas à faire augmenter le niveau de satisfaction des Canadiens à l'égard de la performance du gouvernement fédéral dans les questions environnementales. Il faudrait un message mieux ciblé et les données sur les questions environnementales prioritaires aux yeux des Canadiens indiquent clairement les secteurs à mettre en évidence. Du point de vue de la géographie, le Manitoba semble exiger une attention particulière.

2. Facteurs démographiques

Un autre facteur, peut-être à la base du lien entre le degré de connaissance d'Environnement Canada et le degré de satisfaction à l'égard de la performance du gouvernement, est lié au statut socio-économique des répondants qui connaissent bien le Ministère. L'analyse en tris croisés révèle que les répondants qui possèdent un statut socio-économique élevé (revenu annuel du ménage élevé, diplôme universitaire) connaissent mieux les activités du Ministère que la moyenne. S'ils sont plus intéressés, ils sont également plus critiques sur ces questions. Cela peut expliquer en partie le fait que ceux qui connaissent mieux Environnement Canada sont aussi ceux qui portent un jugement moins favorable. Quant au facteur âge, les jeunes Canadiens (18-24 ans) connaissent moins bien (37 p. 100) que la moyenne les activités d'Environnement Canada.

IV. ENJEUX, PRIORITÉS ET RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

A. Comparaison des priorités

Les résultats examinés ci-dessus révèlent l'évaluation que font les Canadiens de la performance du gouvernement fédéral à l'égard des questions relatives à l'environnement et leur degré de connaissance d'Environnement Canada. Ce qu'ils ne révèlent pas, ce sont les enjeux d'ordre environnemental qui préoccupent le plus les Canadiens et comment ceux-ci perçoivent l'importance qu'accorde le gouvernement à ces enjeux. Ce sont là des renseignements indispensables à la mise au point de stratégies de communication avec le public, puisqu'il s'agit de cerner les " points chauds " de l'opinion publique eu égard à l'environnement.

Pour y arriver, le sondage proposait aux Canadiens toute une gamme d'enjeux d'ordre environnemental et demandait aux répondants d'indiquer dans chaque cas quel degré de priorité il leur accordait personnellement et quel était selon eux le degré de priorité qu'y accordait le gouvernement fédéral. Les résultats présentés dans le tableau ci-dessous donnent une indication supplémentaire du degré de priorité qu'accordent les Canadiens aux questions de pollution de l'air et de l'eau et de l'importance de chaque question particulière en regard de l'évaluation globale que font les répondants de la performance du gouvernement fédéral sur les questions d'ordre environnemental (corrélation gamma).

Afin de déterminer les interrelations entre les enjeux énoncés et, par conséquent, les combinaisons dominantes d'opinions qui composent les attitudes globales à l'égard de la question des compromis, une analyse factorielle de la série d'enjeux présentée au tableau 5 a été effectuée (voir l'annexe D). L'analyse factorielle procure des renseignements utilisables pour comprendre l'attitude des Canadiens face aux enjeux, aux priorités et aux responsabilités en matière d'environnement par l'organisation en groupes corrélés ou grappes d'une série d'orientations à l'égard des enjeux. Les " facteurs " analysés schématisent habituellement une grappe sous-jacente de points de vue et contribuent à expliquer comment se structure l'opinion globale sur un enjeu. Le regroupement des enjeux dans le tableau 5 repose sur cette analyse factorielle, la segmentation évidente entre les enjeux " de santé " et les enjeux " environnementaux " se trouvant plus largement définie.

Tableau 5

ORDRE DE PRIORITÉ DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX

	PRIORITÉS PERSONNELLES		PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT		
	Priorité élevée %	Moyenne (\bar{X})	Corrélation gamma *	Priorité élevée %	Moyenne (\bar{X})
<u>ENJEUX DE SANTÉ</u>					
Contrôler les substances chimiques toxiques qui polluent l'eau	84	(8,79)	-,347	16	(5,02)
Prendre des mesures pour préserver nos réserves d'eau pour l'avenir	83	(8,76)	-,347	17	(5,12)
Contrôler les substances chimiques toxiques qui polluent l'air	82	(8,63)	-,377	15	(5,08)
Réduire les pluies acides	75	(8,38)	-,353	19	(5,16)
Prendre des mesures pour protéger la couche d'ozone de la terre	70	(8,24)	-,286	11	(4,30)
Contrôler les substances chimiques toxiques employées en agriculture	67	(7,90)	-,334	16	(5,02)
Travailler à ménager un environnement plus propre et plus sain sur les lieux de travail	64	(7,80)	-,312	16	(5,35)

Tableau 5

	PRIORITÉS PERSONNELLES		PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT		
	Priorité élevée %	Moyenne (\bar{X})	Corrélation gamma *	Priorité élevée %	Moyenne (\bar{X})
<u>ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX</u>					
Protéger la faune	67	(7,98)	-,241	22	(5,69)
Préserver les aires de nature sauvage	62	(7,73)	-,234	19	(5,56)
Donner des avertissements météorologiques en cas de conditions extrêmes	60	(7,63)	-,011	24	(5,62)
Préserver certains lieux et bâtiments	43	(6,84)	,019	22	(5,79)
Créer plus de parcs nationaux	38	(6,54)	-,225	17	(5,47)

* Le facteur gamma est une mesure de la force et de l'orientation du rapport entre chacune des variables et les évaluations qui sont faites de la performance du gouvernement fédéral à l'égard des questions environnementales. Plus le facteur gamma tend vers ± 1.0 , plus le rapport est fort; les signes + et - indiquent l'orientation du rapport.

Les données indiquent clairement que c'est aux enjeux qui concernent la santé humaine, et notamment ceux qui touchent l'air et l'eau, que les Canadiens accordent personnellement la priorité la plus élevée. Les enjeux suivants ressortent tout particulièrement :

- ° contrôler la pollution de l'air et de l'eau par les substances chimiques toxiques
- ° prendre des mesures pour préserver nos réserves d'eau.

Avec les pluies acides, ces enjeux constituent non seulement des préoccupations personnelles prioritaires, mais ils sont en outre étroitement liés à l'évaluation globale que font les répondants de la performance du gouvernement fédéral. L'intensité de la préoccupation qu'inspire la pollution atmosphérique se trouve encore soulignée par le fait que 83 p. 100 des Canadiens sont d'accord avec l'affirmation suivante : " Les changements à long terme survenant dans l'environnement atmosphérique influenceront sur le mode de vie de tous les Canadiens dans 10 ans. "

D'autres préoccupations hautement prioritaires - quoiqu'à un niveau moindre - touchent les enjeux " environnementaux ", soit différents aspects de la sécurité de l'environnement, suivis des enjeux qui concernent la faune et le patrimoine. Dans les résultats présentés ci-dessus, le grand écart qui sépare les priorités personnelles à l'égard des enjeux environnementaux et les priorités du gouvernement telles qu'elles sont perçues est frappant. L'écart est visible pour tous les enjeux, mais il l'est particulièrement pour la question du contrôle de la pollution de l'air et de l'eau par les substances chimiques toxiques.

Malgré l'écart, les Canadiens semblent conserver une forte impression d'efficacité quant au rôle qu'ils peuvent jouer personnellement pour contribuer à résoudre les problèmes environnementaux. Près des trois quarts (74 p. 100) d'entre eux sont d'accord avec l'affirmation suivante : " Si les gens comme moi se donnaient la main pour améliorer l'environnement, il serait possible d'y arriver. " Ce sont les résidents du Québec qui sont le plus d'accord (83 p. 100), tandis que les Ontariens semblent se trouver moins efficaces (66 p. 100).

Ces données laissent à penser qu'il conviendrait d'envisager d'autres approches pour conjurer les Canadiens de s'impliquer davantage dans la résolution des problèmes environnementaux et pour leur indiquer comment s'y prendre. Elles suggèrent également de mettre l'accent sur les enjeux relatifs à la pollution par les substances toxiques, fût-ce au prix du recul, dans l'ordre des

priorités, de la préservation des lieux et des bâtiments du patrimoine et des avertissements météorologiques en cas de conditions extrêmes. Si l'on se penche tout particulièrement sur les enjeux regroupés dans le tableau 5 sous la rubrique " enjeux environnementaux ", il semblerait que les gens perçoivent la préservation des aires de nature sauvage et de la faune comme une fin en soi et la création de parcs nationaux supplémentaires comme un moyen de parvenir à cette fin.

B. Le gouvernement perçu comme responsable au premier chef des enjeux d'ordre environnemental

Les résultats du sondage indiquent que les Canadiens estiment que c'est au gouvernement fédéral qu'échoit la responsabilité première à l'égard des enjeux d'ordre environnemental qui figurent au premier rang de leurs préoccupations. La seule exception à cet égard concerne la question de la protection de la faune et des aires de nature sauvage, au sujet de laquelle les opinions sont partagées quant à savoir à quel ordre de gouvernement, le fédéral ou le provincial, elle incombe. Les données laissent également entendre que le public ne considère pas comme très pressante la responsabilité du gouvernement fédéral à l'égard de la faune et de la nature sauvage. Le tableau 6, ci-dessous, présente un résumé des constatations.

Tableau 6

RESPONSABILITÉ DU GOUVERNEMENT À L'ÉGARD DES ENJEUX D'ORDRE ENVIRONNEMENTAL

<u>ENJEUX</u>	<u>ORDRE DE GOUVERNEMENT</u>		
	<u>Fédéral</u> %	<u>Provincial</u> %	<u>Local</u> %
Réduire les pluies acides	83	14	3
Contrôler les substances chimiques toxiques qui polluent l'environnement	60	29	10
Prendre des mesures pour préserver nos réserves d'eau pour l'avenir	55	34	10
Protéger la faune et les aires de nature sauvage	45	47	7

Pour la grande majorité des Canadiens, c'est au gouvernement fédéral qu'échoit la responsabilité de " réduire les pluies acides ". Tout en reconnaissant les origines nationales et étrangères du problème des pluies acides, une courte majorité se prononce en faveur d'une approche ciblée sur les États-Unis de la part du gouvernement fédéral. Invités à choisir entre deux approches gouvernementales possibles, les Canadiens ont répondu comme suit :

- intensifier les efforts pour convaincre les Américains de mettre un terme à la pollution (55 p. 100)
- intensifier les efforts pour convaincre les Canadiens de mettre un terme à la pollution (42 p. 100)

C. Contraintes

Les opinions de la population sur plusieurs compromis inhérents à une politique de protection de l'environnement ont été recueillies à la faveur du sondage. Un précédent sondage d'opinion réalisé pour le Decima Quarterly Report avait révélé que les Canadiens sont au courant de nombre des compromis associés à la protection de l'environnement, mais qu'ils ne sont pas disposés à sacrifier la protection de l'environnement au développement économique. Les résultats du sondage national réalisé en août pour Environnement Canada indiquent que tel est toujours le points de vue des Canadiens.

Les répondants se sont vu proposer plusieurs énoncés exprimant des points de vue sur autant de compromis possibles en matière d'environnement et ils étaient invités à indiquer s'ils étaient d'accord ou en désaccord avec chacun. Les résultats obtenus sont les suivants.

Tableau 7

COÛTS ASSOCIÉS À UN ENVIRONNEMENT ASSAINI

ÉNONCÉ	D'ACCORD	INDÉCIS	PAS D'ACCORD
	%	%	%
Il est impossible d'avoir en même temps un environnement propre et un taux de croissance économique élevé.	30	19	50
Comme tout le monde, je veux un environnement propre, mais le coût est élevé. La croissance économique, la création d'emplois et le niveau de vie sont plus importants pour moi.	27	17	55
Il n'y a nulle part suffisamment d'argent disponible pour assainir totalement l'environnement et pour le protéger.	40	10	49

Les données révèlent que les Canadiens sont au courant des compromis que suppose la protection de l'environnement mais qu'ils ne sont pas disposés à sacrifier l'environnement à la création d'emplois et à la croissance économique. En fait, la moitié de la population croit qu'il est possible d'avoir à la fois un environnement propre et un taux de croissance économique élevé. Les gens croient que l'amélioration de l'environnement est une notion réaliste, même si elle est coûteuse et difficile. Ils affichent une grande résolution pour en supporter à la fois le coût et la difficulté.

Les opinions sont quelque peu partagées sur la question de savoir s'il y a suffisamment d'argent disponible pour " assainir totalement l'environnement et pour le protéger ". Comme la moitié de la population pense qu'il y a peut-être suffisamment d'argent disponible, le message envoyé au gouvernement fédéral semblerait relativement clair : prière de faire des efforts pour trouver les fonds nécessaires à l'assainissement et à la protection de l'environnement et de les y consacrer effectivement. Les données confirment que la protection de l'environnement est une valeur publique première qui, de l'avis des Canadiens, doit être préservée et protégée, quelles que soient les contraintes financières qui s'y rattachent.

D. Différences régionales et démographiques

1. Régions

Les priorités personnelles en matière d'environnement ne sont pas les mêmes en Ontario et au Québec. Les résidents de l'Ontario sont plus susceptibles (88 p. 100) d'accorder une priorité élevée au fait de " prendre des mesures pour protéger nos réserves d'eau pour l'avenir, " tandis que les Québécois sont légèrement moins susceptibles (80 p. 100) d'accorder une priorité élevée au " contrôle des substances chimiques toxiques qui polluent l'eau. "

En Ontario, les résidents de la région métropolitaine de Toronto accordent personnellement plus d'importance que la moyenne aux questions suivantes : substances chimiques toxiques dans l'air (91 p. 100), substances chimiques toxiques dans l'eau (91 p. 100), protection des réserves d'eau pour l'avenir (92 p. 100), aménagement d'un environnement plus propre et plus sain sur les lieux de travail (69 p. 100) et préservation des lieux et bâtiments (47 p. 100). Les résidents de l'Ontario en général, ceux de la région métropolitaine de Toronto en particulier (67 p. 100 contre une moyenne nationale de 54 p. 100) sont plus susceptibles de croire que le fait de " prendre des mesures pour préserver nos réserves d'eau pour l'avenir " est une responsabilité qui échoit au gouvernement fédéral.

Quant aux priorités du gouvernement fédéral telles qu'elles sont perçues, un nombre supérieur à la moyenne de Canadiens de la région atlantique indiquent systématiquement qu'ils perçoivent le gouvernement fédéral comme accordant une priorité élevée aux divers enjeux environnementaux. Une fois encore, il ressort que le Manitoba risque de poser un problème, car les résidents de cette province sont beaucoup plus susceptibles (43 p. 100) que la moyenne (24 p. 100) de croire que le gouvernement fédéral accorde peu de priorité au "contrôle des substances chimiques toxiques qui polluent l'air."

Sur la question de l'ordre de gouvernement auquel échoit la responsabilité première des différents enjeux, on distingue trois groupes d'opinions correspondant à autant de régions :

1. **Ontario** - Les résidents de l'Ontario sont plus susceptibles que la moyenne d'admettre que les provinces aient un rôle à jouer dans le contrôle des substances toxiques qui polluent l'environnement et dans la réduction des pluies acides. Certes, dans les deux cas, la majorité des répondants (56 p. 100 et 75 p. 100 respectivement) estime que c'est le gouvernement fédéral qui a la responsabilité première, mais par ailleurs, 35 p. 100 et 22 p. 100 respectivement estiment que celle-ci échoit plutôt au gouvernement provincial.
2. **Colombie-Britannique et Prairies** - Les gens de ces régions sont plus susceptibles de penser que c'est au gouvernement fédéral qu'échoit la responsabilité première de réduire les pluies acides et de contrôler les substances chimiques toxiques qui polluent l'environnement.
3. **Québec** - Les Québécois sont moins susceptibles (54 p. 100) de désigner le gouvernement fédéral comme étant le premier responsable du contrôle de la pollution par les substances chimiques toxiques.

Sur la question des compromis à faire en matière d'environnement, les Ontariens sont encore plus fortement d'accord (60 p. 100) avec l'affirmation suivant laquelle " il est possible d'avoir à la fois un environnement propre et un taux de croissance économique élevé. " C'est tout particulièrement l'avis des gens de l'extérieur de la région métropolitaine de Toronto (64 p. 100). Les résidents du Québec (Montréal : 32 p. 100; reste du Québec : 37 p. 100) et les Canadiens de la région atlantique (36 p. 100) sont plus conscients des coûts comme l'indiquent les pourcentages supérieurs à la moyenne (28 p. 100) de répondants se disant d'accord avec l'énoncé suivant : " Comme tout le monde, je veux un environnement propre, mais le coût est élevé. La croissance économique, la création d'emplois et le niveau de vie sont plus importants pour moi. "

2. Facteurs démographiques

Priorités personnelles face aux enjeux : Du point de vue démographique, les opinions diffèrent principalement en fonction de la scolarité, mais aussi en fonction du sexe.

Scolarité - Les différences de priorités ressortent nettement lorsque l'on prend en ligne de compte la scolarité des répondants. Les personnes ayant fait des études universitaires et les titulaires de diplômes universitaires accordent une priorité supérieure à la moyenne tant au " contrôle des substances chimiques toxiques qui polluent l'air " (89 p. 100 contre 82 p. 100) qu'à la " réduction des pluies acides " (83 p. 100 contre 75 p. 100). Ils sont également plus susceptibles (47 p. 100) que la moyenne (39 p. 100) d'affirmer que le gouvernement fédéral accorde peu de priorité au fait de " prendre des mesures pour protéger la couche d'ozone de l'atmosphère. " Par contraste avec les Canadiens ayant une instruction supérieure, les répondants qui ont une scolarité de niveau élémentaire ou qui ont fréquenté l'école secondaire accordent une priorité inférieure à la moyenne à la fois au " contrôle des substances chimiques toxiques qui polluent l'air " (75 p. 100 contre 82 p. 100) et à la " réduction des pluies acides " (67 p. 100 contre 75 p. 100).

Sexe - Les femmes sont plus préoccupées que les hommes par le contrôle des substances chimiques toxiques employées en agriculture, 73 p. 100 d'entre elles affirmant qu'il s'agit là d'une grande priorité personnelle, contre 61 p. 100 chez les hommes.

Responsabilité gouvernementale à l'égard des questions environnementales : Les Canadiens à revenu supérieur sont plus susceptibles de considérer que c'est au gouvernement fédéral qu'échoit la responsabilité première de " réduire les pluies acides " (90 p. 100 contre 83 p. 100) et de " prendre des mesures pour préserver nos réserves d'eau pour l'avenir " (67 p. 100 contre 55 p. 100).

Compromis/contraintes relativement aux questions environnementales : Les principales différences démographiques de perception dans ce domaine s'observent une fois encore au niveau de la scolarité. Les données mettent en évidence une tendance générale des répondants ayant une scolarité inférieure à avoir une orientation plus pragmatique sur la question des compromis que les répondants ayant une scolarité supérieure.

Tableau 8

DIFFÉRENCES DÉMOGRAPHIQUES DES POINTS DE VUE SUR LES COMPROMIS
EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

	<u>PAS D'ACCORD</u> %
<u>ÉNONCÉ</u>	
Il est impossible d'avoir à la fois un environnement propre et un taux de croissance économique élevé.	
Cours secondaire	41
Études/diplôme universitaires	60
Moyenne	50
Comme tout le monde, je veux un environnement propre, mais le coût est élevé. La croissance économique, la création d'emplois et le niveau de vie sont plus importants pour moi.	
Élémentaire/partie du secondaire	41
Études/diplôme universitaires	65
Moyenne	55

Le tableau 8 révèle que les personnes ayant une scolarité de niveau élémentaire ou secondaire semblent plus préoccupées par les coûts économiques possibles d'un environnement propre. Plus précisément, elles sont davantage disposées à être d'accord avec l'affirmation voulant que le coût en croissance économique et en création d'emplois d'un environnement propre est trop élevé. À la différence des répondants ayant une scolarité supérieure, ceux qui ont une scolarité de niveau secondaire semblent davantage disposés à croire qu'un environnement propre et un taux de croissance économique élevé sont des objectifs incompatibles.

V. LES PARCS NATIONAUX ET LE SUD DE L'ÎLE MORESBY

A. Aperçu

Le sondage portait également sur l'attitude des Canadiens face au rôle du gouvernement fédéral à l'égard des parcs nationaux du pays, ainsi que sur leur connaissance de la décision de transformer le sud de l'île Moresby en parc national et leur réaction devant cette décision. En réponse à la première question, près des deux tiers (63 p. 100) des Canadiens ont dit avoir l'impression que le gouvernement fédéral fait " du bon " ou de l'" excellent " travail en ce qui concerne les parcs nationaux du pays. Au total, 32 p. 100 évaluent le rendement du gouvernement comme " passable " (32 p. 100) ou " mauvais " (3 p. 100). Comme nous l'avons déjà vu, cependant, la création de nouveaux parcs nationaux n'est une priorité environnementale que pour 38 p. 100 à peine des Canadiens.

B. Décision concernant le sud de l'île Moresby

On a d'abord demandé aux répondants comment, d'après eux, la question du sud de l'île Moresby avait été réglée. Les résultats révèlent que la majorité des Canadiens (55 p. 100) n'en avaient jamais entendu parler. Un autre tiers (34 p. 100) savait que l'île sera transformée en parc national et 9 p. 100 ont déclaré que " les bûcherons pourront abattre des arbres dans l'île ".

Les répondants de l'ensemble du Canada qui ont mal répondu à la première question ont été informés de la décision des gouvernements du Canada et de la Colombie-Britannique de transformer l'île en parc national et de mettre fin aux activités de bûcheronnage. On leur a alors présenté plusieurs énoncés parmi lesquels ils devaient choisir celui qui correspondait le mieux à leur perception des conséquences de cette décision. (Voir le tableau 9).

Tableau 9

CONSEQUENCES DE LA DÉCISION PRISE AU SUJET DU SUD DE L'ÎLE MORESBY

	<u>POURCENTAGE</u>
Elle sert à préserver une région unique du Canada pour le bénéfice des générations à venir	45
Elle préserve la patrie des Indiens haïdas	23
Elle permet de consacrer plus de terres aux loisirs	14
Elle interrompt les activités de bûcheronnage	12

La majorité croit que la décision servira à préserver une région unique du Canada pour le bénéfice des générations à venir et la deuxième conséquence la plus fréquemment citée est la préservation de la patrie des Indiens haïdas.

Ces données montrent les difficultés et les défis auxquels le gouvernement se heurte lorsqu'il veut faire connaître ses décisions au grand public. Elles montrent également que la décision de créer un parc national dans le sud de l'île Moresby contribue à atteindre certains objectifs fondamentaux pour les Canadiens.

C. Différences régionales et démographiques

1. Différences régionales

Ce sont bien entendu les habitants de la Colombie-Britannique (72 p. 100) qui sont le plus au courant de la décision de transformer le sud de l'île Moresby en parc national. Dans cette province, 16 p. 100 seulement des répondants ont dit n'avoir jamais entendu parler du projet. Par ailleurs, les Québécois sont les moins au courant, 74 p. 100 d'entre eux n'en ayant jamais entendu parler.

Les habitants de la Colombie-Britannique sont les plus susceptibles (54 p. 100) d'affirmer que les conséquences de cette décision sera de " préserver une région unique du Canada pour le bénéfice des générations à venir ". Il semble en outre que les habitants de la Saskatchewan accordent plus d'importance aux conséquences de la décision pour les indigènes de la région. En tout, 35 p. 100 d'entre eux ont répondu qu'elle préserve la patrie des Indiens haïdas.

La plupart des Canadiens (76 p. 100) croient que le gouvernement fédéral s'est montré juste à l'égard des entreprises d'exploitation forestière et des bûcherons et 16 p. 100 seulement croient qu'il a été injuste. Cette proportion est à peu près la même partout au pays, sauf dans les villes de 100 000 à 1 million d'habitants où 83 p. 100 des gens croient que le gouvernement a été juste.

2. Différences démographiques

Scolarité - La scolarité apparaît encore une fois comme la principale base démographique à l'origine des différences d'opinion et de perception face au

rôle du gouvernement dans la gestion des parcs nationaux et à la décision de transformer le sud de l'île Moresby en parc national. Les personnes possédant le plus bas niveau de scolarité (élémentaire/partie du secondaire) sont les plus négatives; 46 p. 100 affirment en effet que le gouvernement a fait un travail " passable " ou " mauvais ", comparativement à 27 p. 100 chez les diplômés universitaires.

Les Canadiens les plus scolarisés sont plus susceptibles (54 p. 100) que la moyenne (45 p. 100) de considérer que la décision de transformer le sud de l'île Moresby en parc national aura pour conséquence de préserver une région unique du Canada pour le bénéfice des générations à venir. Les moins instruits (élémentaire/partie du secondaire) sont moins susceptibles (35 p. 100) de donner cette réponse.

Revenu - Plus le revenu annuel du ménage était élevé et plus les répondants savaient que la question du sud de l'île Moresby s'était soldée par la décision de transformer l'île en parc national. Parmi les répondants dont le ménage avait un revenu annuel de 45 000 \$ ou plus, 44 p. 100 ont donné la bonne réponse, comparativement à 34 p. 100 en moyenne.

Âge - La même observation s'applique à l'âge. Plus les répondants étaient âgés, plus ils étaient en mesure de donner la bonne réponse.

VI. L'EAU

A. Aperçu

Comme le démontrent les attitudes face aux principales questions environnementales, les Canadiens se préoccupent de l'avenir des réserves d'eau du Canada et de la menace que représente la pollution chimique pour les eaux du pays. Cela se reflète dans le fait que 71 p. 100 des répondants disent être en désaccord avec l'énoncé suivant : " Le Canada possède tellement d'eau potable que nous n'en manquerons jamais ".

Les attitudes à l'égard des réserves d'eau, de leur gestion et des menaces auxquelles elles font face ont été sondées de plusieurs points de vue, tel que cela est expliqué ci-après.

B. Gestion des réserves d'eau

1. Priorités

La majorité des Canadiens (57 p. 100) croient que " réduire la pollution dans le but de protéger la flore, les poissons et la faune " constitue la principale priorité en matière de gestion des réserves d'eau. Les priorités suivantes sont " améliorer la qualité de l'eau potable " (26 p. 100) et " prendre des mesures en vue de conserver l'eau " (17 p. 100). Au chapitre des produits chimiques et toxiques, 55 p. 100 des Canadiens considèrent que ce sont les poissons et les plantes qui sont les plus menacés et 43 p. 100 que ce sont les humains qui boivent cette eau.

2. Réserves d'eau, demande et fixation des prix

La plupart des Canadiens (60 p. 100) croient payer un prix relativement raisonnable pour l'eau. Au total, 15 p. 100 croient qu'ils paient plus qu'ils ne devraient et 20 p. 100 moins qu'ils ne devraient.

On a dit aux répondants que les villes devront bientôt améliorer leurs systèmes d'alimentation en eau et on leur a ensuite demandé leur avis sur les taux d'utilisation anticipés et leur réaction face à une augmentation du prix de l'eau. (Voir le tableau 10).

Tableau 10

RÉACTIONS FACE À L'AUGMENTATION DU PRIX DE L'EAU

	<u>POURCENTAGE</u>
<u>Si le prix de l'eau devait augmenter, croyez-vous que vous ...</u>	
utiliseriez autant d'eau et payeriez plus cher	62
utiliseriez moins d'eau pour payer moins cher	37
 <u>Si vous " utilisiez autant d'eau ", seriez-vous prêt à voir augmenter votre facture d'eau pour utiliser la même quantité d'eau que maintenant?</u>	
Oui	86
Non	13
 <u>Si vous " utilisiez moins d'eau ", seriez-vous prêt à réduire aujourd'hui votre consommation d'eau afin de ne pas payer plus cher dans l'avenir?</u>	
Oui	74
Non	25

Face à une augmentation du prix de l'eau dans le but d'améliorer les systèmes d'aqueduc, la majorité des Canadiens seraient prêts à payer plus cher. Chez ceux qui utiliseraient moins d'eau ou qui ne seraient pas prêts à payer plus cher pour maintenir leur consommation d'eau à son niveau actuel, 74 p. 100 affirment qu'ils réduiraient leur consommation afin de ne pas avoir à payer plus cher dans l'avenir.

Ces données suggèrent que, si on procède de la bonne façon, le public est prêt à accepter la hausse du prix de l'eau associée aux dépenses des municipalités dans le but d'améliorer les systèmes d'aqueduc. On a également demandé aux répondants lequel des énoncés suivants leur apparaît comme le meilleur argument en faveur d'une hausse du prix de l'eau :

RECUEILLIR DES FONDS DANS LE BUT D'AMÉLIORER LA QUALITÉ ET LA PROPRETÉ DE L'EAU (69 p. 100) ET

AMENER LES GENS À CONSERVER LES RÉSERVES D'EAU (30 p. 100)

Combinés aux données sur les priorités environnementales dont il a été question plus haut et qui révèlent que le public accorde une grande importance à la propreté des réserves d'eau et à la protection contre la pollution chimique et toxique, ces résultats soulèvent de nombreuses considérations en matière de gestion et de communication. Ils indiquent que toute initiative présentée comme nécessaire au maintien des réserves d'eau pure du Canada répondrait à une valeur de base et serait sans doute jugée acceptable par le public.

C. Différences régionales et démographiques

1. Différences régionales

Les Québécois et, dans une moindre mesure, les Canadiens de l'Ouest, semblent avoir des vues quelque peu différentes des autres sur plusieurs questions liées à l'eau. Les habitants du Québec sont moins susceptibles (35 p. 100) que la moyenne (55 p. 100) d'affirmer que les poissons et la flore sont les plus menacés actuellement par les produits chimiques et

toxiques. Davantage que les Canadiens en général (43 p. 100), ils (62 p. 100) sont enclins à dire que les humains qui boivent cette eau sont les plus menacés. Au Québec, les préoccupations à l'égard de la santé sont plus manifestes à l'extérieur de Montréal; 65 p. 100 des Québécois habitant " le reste de la province " affirment en effet que les humains sont les plus menacés, comparativement à 59 p. 100 des Montréalais. Les Canadiens de l'Ouest ont pour leur part davantage tendance à considérer que les poissons et la flore sont les plus menacés (72 p. 100 des habitants de la Colombie-Britannique et 75 p. 100 des Albertains).

Au sujet de l'effet de l'augmentation du prix de l'eau sur la demande, les Québécois semblent moins conciliants; ils sont en effet moins susceptibles (54 p. 100) que la moyenne (62 p. 100) d'affirmer qu'ils utiliseraient autant d'eau et paieraient plus cher.

2. Différences démographiques

Scolarité - On observe des différences d'opinion fondées sur le niveau de scolarité en ce qui concerne les priorités de gestion des réserves d'eau du Canada et la perception du prix de l'eau comparativement à celui d'autres services. Les personnes les moins scolarisées (élémentaire/partie du secondaire) sont moins susceptibles (44 p. 100) que les autres de penser que la priorité en matière de gestion des réserves d'eau est de réduire la pollution dans le but de protéger la flore, les poissons et la faune. Parmi les personnes qui possèdent le niveau de scolarité le plus élevé, six sur dix au moins croient qu'il s'agit de la principale priorité. Les moins scolarisés sont également plus susceptibles que la moyenne de croire qu'ils paient leur eau plus cher qu'ils ne devraient.

Revenu - Les répondants dont le ménage a la revenu annuel le plus élevé croient que ce sont les poissons et les plantes qui sont les plus menacés par les produits chimiques et toxiques qui se trouvent dans nos cours d'eau. Parmi ceux dont le ménage a un revenu annuel de 45 000 \$ et plus, 67 p. 100 sont de cet avis. Les Canadiens dont le ménage a un revenu annuel de 35 000 \$ à 45 000 \$ par année sont plus susceptibles de penser qu'ils paient leur eau moins cher qu'ils ne devraient.

Âge - Les Canadiens jeunes se préoccupent davantage de la nécessité de réduire la pollution dans le but de protéger la flore, les poissons et la faune que les plus âgés. Plus les répondants étaient jeunes et plus ils avaient tendance à considérer qu'il s'agit là du principal problème lié à la gestion des réserves d'eau. En fait, plus de six Canadiens sur dix âgés de moins de quarante ans sont de cet avis.

VII. CONCLUSIONS

Les principales conclusions du sondage sont les suivantes :

- Les principales préoccupations environnementales des Canadiens sont de deux ordres. Les priorités du public vont aux questions liées à la santé et plus particulièrement au problème de la pollution chimique et toxique de l'air et de l'eau (y compris les pluies acides), ainsi qu'à ce qui menace les réserves d'eau. Dans un autre ordre, les Canadiens s'intéressent à diverses questions environnementales telles la protection de la vie sauvage, la préservation des zones de nature sauvage et la création de nouveaux parcs nationaux.
- Il existe une différence marquée entre les questions environnementales prioritaires aux yeux des répondants et la perception que ceux-ci ont de l'importance accordée à ces questions.
- La majorité des Canadiens (59 p. 100) sont insatisfaits du travail du gouvernement fédéral en ce qui a trait à l'environnement; ils sont mêmes moins satisfaits du travail du gouvernement fédéral que de celui du milieu des affaires et des autres ordres de gouvernement.
- La méconnaissance des activités menées par Environnement Canada est manifeste, de même que la méconnaissance des récentes initiatives importantes du gouvernement, comme la Loi canadienne sur la protection de l'environnement et la décision de transformer le sud de l'île Moresby en parc national. En outre, ceux qui disent connaître les activités d'Environnement Canada (qui sont pour la plupart de statut socio-économique élevé) sont susceptibles d'évaluer moins favorablement le travail du gouvernement en matière d'environnement.
- Les Canadiens semblent connaître la dimension internationale de ces questions ainsi que leur contribution à la pollution de l'air et de l'eau et les contraintes qui s'y rattachent. Au chapitre des pluies acides, les données suggèrent que les Canadiens, même s'ils admettent qu'il s'agit d'un problème international qui touche tous les gouvernements du Canada, croient pour la plupart (83 p. 100) que c'est le gouvernement fédéral qui doit s'occuper du problème.
- Les résultats soulignent clairement les difficultés que rencontre le gouvernement fédéral lorsqu'il veut faire connaître ses initiatives aux Canadiens, par exemple la Loi canadienne sur la protection de l'environnement et la décision de transformer le sud de l'île Moresby en parc national. De plus, étant donné leur faible connaissance d'Environnement Canada, il se peut que ce que les gens " entendent " au sujet d'Environnement Canada et de ses activités ne corresponde pas à leurs priorités personnelles.
- Les résultats du sondage indiquent que la priorité accordée par le Ministère aux parcs nationaux est jugée importante, mais sans plus.

APPENDICE TECHNIQUE

APPENDICE

A.	ANALYSE FACTORIELLE - PRIORITÉS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT.....	36
B.	APERÇU GÉNÉRAL DU SONDAGE.....	40
C.	LE SONDAGE.....	47
D.	LES RÉPONSES.....	61

A. ANALYSE FACTORIELLE - PRIORITÉS EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

Comme le souligne la partie " analyse " du rapport, l'analyse factorielle classe en groupes en corrélation, ou en grappes, un ensemble d'orientations ou de priorités qui se rapportent à une question; elle fournit des renseignements pratiques permettant de traiter et de comprendre plus facilement les attitudes et les priorités des Canadiens en matière d'environnement. Ces " facteurs " décrivent de façon assez représentative un ensemble de points de vue fondamentaux et expliquent comment est structurée l'opinion générale sur la question.

L'analyse factorielle a porté sur une série de questions en matière d'environnement; on demandait aux répondants d'indiquer la priorité qu'ils y accordaient à l'heure actuelle. Deux facteurs relatifs à l'environnement se dégagent de cette analyse : l'un, que l'on pourrait appeler les " questions touchant la santé " et l'autre qui se rapporte aux " questions touchant l'environnement " même. Les deux tableaux suivants montrent les éléments qui composent ces deux facteurs, ainsi que la priorité relative accordée à chacun.

1^{er} facteur

QUESTIONS TOUCHANT LA SANTÉ

<u>PRIORITÉ ACCORDÉE À LA QUESTION</u>	<u>FACTEUR DE PONDÉRATION</u>	<u>EXCLUSIF/PARTAGÉ</u>
Contrôler les produits chimiques toxiques qui polluent l'eau	.889	Exclusif
Contrôler les produits chimiques toxiques qui polluent l'air	.853	Exclusif
Réduire les pluies acides	.814	Exclusif
Contrôler les produits chimiques toxiques utilisés en agriculture	.687	Partagé
Prendre des mesures pour protéger nos ressources hydrauliques pour l'avenir	.674	Partagé
Prendre des mesures pour protéger la couche d'ozone	.616	Partagé

Le " facteur de pondération " établit la corrélation entre la question proposée et le facteur dans son ensemble, les facteurs de pondération du tableau 1 étant énumérés en ordre décroissant d'importance de la question considérée comme élément du facteur. La colonne " Exclusif/partagé " indique les questions proposées uniquement pour ce facteur (exclusif) et celles qui concernent aussi l'autre facteur (partagé).

La colonne du tableau 1 sur le " facteur de pondération " montre que le facteur en cause se divise en deux sous-groupes. Le premier, comprenant trois questions, démontre que les préoccupations en matière de pollution de l'air et de l'eau par les produits chimiques toxiques et de réduction des pluies acides sont les éléments les plus importants du groupe d'attitudes propres au facteur 1 (" questions touchant la santé "). Ces trois questions ont un dénominateur commun et se rapportent exclusivement à ce facteur, étant donné qu'elles ne figurent pas dans les questions relevant du facteur 2. (REMARQUE : Conformément à notre programme d'analyse factorielle, tout facteur de pondération inférieur à .250 est considéré comme étant .000).

La corrélation très étroite entre chacune de ces trois questions indique également qu'elles ont un facteur de pondération plus élevé que les autres questions relevant du facteur 1, parce qu'elles traduisent essentiellement la même attitude fondamentale, soit une préoccupation concernant la pollution de l'environnement par des produits chimiques toxiques.

Le deuxième sous-groupe de questions se rapportant au facteur 1 est " partagé ", c'est-à-dire qu'il fait également partie du facteur 2; il est toutefois de moindre importance que dans le tableau sur le facteur concernant les " questions touchant la santé ". Prenons par exemple le " contrôle des produits chimiques toxiques en agriculture ". L'importance de cette question est deux fois plus grande comme élément des " questions touchant la santé " (facteur de pondération de .687) que comme élément des " questions touchant l'environnement. " (facteur de pondération de .364).

La colonne du tableau 1 sur le " facteur de pondération " montre que le facteur en cause se divise en deux sous-groupes. Le premier, comprenant trois questions, démontre que les préoccupations en matière de pollution de l'air et de l'eau par les produits chimiques toxiques et de réduction des pluies acides sont les éléments les plus importants du groupe d'attitudes propres au facteur 1 (" questions touchant la santé "). Ces trois questions ont un dénominateur commun et se rapportent exclusivement à ce facteur, étant donné qu'elles ne figurent pas dans les questions relevant du facteur 2. (REMARQUE : Conformément à notre programme d'analyse factorielle, tout facteur de pondération inférieur à .250 est considéré comme étant .000).

La corrélation très étroite entre chacune de ces trois questions indique également qu'elles ont un facteur de pondération plus élevé que les autres questions relevant du facteur 1, parce qu'elles traduisent essentiellement la même attitude fondamentale, soit une préoccupation concernant la pollution de l'environnement par des produits chimiques toxiques.

Le deuxième sous-groupe de questions se rapportant au facteur 1 est " partagé ", c'est-à-dire qu'il fait également partie du facteur 2; il est toutefois de moindre importance que dans le tableau sur le facteur concernant les " questions touchant la santé ". Prenons par exemple le " contrôle des produits chimiques toxiques en agriculture ". L'importance de cette question est deux fois plus grande comme élément des " questions touchant la santé " (facteur de pondération de .687) que comme élément des " questions touchant l'environnement " (facteur de pondération de .364).

2^e facteur

QUESTIONS TOUCHANT L'ENVIRONNEMENT

<u>PRIORITÉ ACCORDÉE À LA QUESTION</u>	<u>FACTEUR DE PONDÉRATION</u>	<u>EXCLUSIF/PARTAGÉ</u>
Créer plus de parcs nationaux	.739	Exclusif
Protéger les lieux et les édifices historiques canadiens	.701	Exclusif
Protéger les régions sauvages	.647	Partagé
Protéger la faune	.610	Partagé
Prévenir en cas de conditions météorologiques extrêmement mauvaises	.551	Partagé
Faire en sorte que les milieux de travail soient plus propres et plus salubres	.503	Partagé

Le facteur 2 fait ressortir des attitudes fondamentales qui expriment toutes des priorités concernant l'environnement, et qui ont toutes en commun la volonté que soient protégés les différents éléments de l'environnement, qu'il s'agisse des régions sauvages (importance de créer des parcs nationaux) ou des symboles matériels ou des souvenirs historiques relatifs au patrimoine canadien (protection de lieux et d'édifices historiques). Ces deux questions, qui semblent les éléments les plus importants du facteur sur les " questions touchant l'environnement ", sont exclusifs à ce facteur.

B. APERÇU GÉNÉRAL DU SONDAGE

L'entreprise Decima Research est heureuse de présenter à Environnement Canada les résultats d'une étude destinée à :

- ° évaluer la perception et la compréhension générales qu'ont les Canadiens de l'environnement et des questions touchant l'environnement;
- ° connaître les priorités des Canadiens en matière d'environnement;
- ° évaluer la façon dont les Canadiens perçoivent les problèmes actuels en matière d'environnement;
- ° connaître l'opinion des Canadiens sur le rôle des différents ordres de gouvernement dans le domaine de l'environnement.

Les principaux enquêteurs dans le cadre de cette étude étaient M. Bruce Anderson, vice-président aux affaires publiques, et M. David MacMartin, expert-conseil, qui ont pu compter, au cours des diverses étapes de la recherche et de l'analyse, sur l'aide de MM. Glenn Pothier et Marcel Proulx.

1. Échantillonnage

La population visée était l'ensemble des citoyens canadiens âgés de 18 ans et plus. On a sélectionné des répondants hommes et femmes en proportion égale à leur nombre dans l'ensemble de la population, c'est-à-dire moitié-moitié. En tout, on a interrogé 1 000 personnes.

L'efficacité d'un sondage repose sur un échantillonnage réellement représentatif du domaine d'intérêt. Pour faire le présent sondage, on a utilisé la technique du sondage à plusieurs phases, selon laquelle, essentiellement, c'est la méthode de sélection elle-même qui choisit à l'avance chaque répondant. Cette prédétermination est le résultat d'un choix minutieux effectué parmi un ensemble de possibilités soigneusement vérifiées.

Les résultats de la technique d'échantillonnage utilisée présentaient un échantillon aléatoire systématique ayant une probabilité de sélection non proportionnelle à son importance à l'échelle nationale. La première étape de l'échantillonnage a donc consisté à diviser le pays en 11 strates, ou "régions", soit les dix provinces plus la région métropolitaine de Toronto (voir le tableau A).

Tableau A

ÉCHANTILLONNAGE STRATIFIÉ

<u>RÉGIONS</u>	<u>POURCENTAGE DE LA POP.</u>	<u>NOMBRE PROP.</u>	<u>NOMBRE NON PROP.</u>	<u>PONDÉRATION</u>	<u>NOMBRE PONDÉRÉ</u>
Colombie-Britannique	11,3	113	113	1,000	113
Alberta	9,2	92	92	1,000	92
Saskatchewan	4	40	40	1,000	40
Manitoba	4,2	42	42	1,000	42
Toronto métropolitain	8,8	88	88	1,000	88
Reste de l'Ontario	26,7	268	167	1,000	167
Québec	26,5	265	265	1,000	265
Nouveau-Brunswick	2,9	29	62	0,4677	29
Nouvelle-Écosse	3,5	35	73	0,4795	35
Île-du-Prince-Edouard	0,5	5	12	0,4167	5
Terre-Neuve	2,3	23	46	0,5000	23
		<u>1 000</u>	<u>1 000</u>		<u>899</u>

Le tableau A donne le pourcentage de la population totale représentée dans chaque région, ainsi que le nombre proportionnel dans chaque cas. La troisième colonne indique l'échantillonnage non proportionnel effectué dans chaque région, suivie de la pondération utilisée pour rajuster l'échantillonnage afin qu'il soit représentatif. La cinquième colonne donne le nombre pondéré de cas dans chaque région.

Dans chacune de ces régions, on a procédé à l'échantillonnage en délimitant les rapports entre le lieu géographique des échanges téléphoniques et le secteur de dénombrement de base utilisé par Statistique Canada aux fins de recensement, c'est-à-dire la région de recensement.

Les compagnies de téléphone subdivisent les régions dans lesquelles elles fournissent des services, en plus petits secteurs desservis par un seul centre de commutation. Tous les numéros de téléphone reliés au même centre de commutation commencent par les deux mêmes chiffres. Nous appelons " NNX " ces zones de rattachement indépendantes (" NNX " correspond aux trois premiers chiffres d'un numéro de téléphone). En utilisant les données du recensement ainsi que les cartes géographiques indiquant les limites géographiques des NNX, on peut déterminer la population exacte ayant le même NNX et le nombre approprié de personnes à interroger dans chaque région NNX.

On a choisi les unités de sondage du premier degré (groupes de NNX) et les unités de sondage du second degré (chaque NNX) en fonction du facteur de probabilité proportionnel à l'importance de la population. On a ensuite obtenu les numéros de téléphone au moyen d'un programme informatique de sélection au hasard des numéros, par les méthodes à intervalles aléatoires de démarrage et à intervalles fixes.

2. Méthodes utilisées sur place

Les questionnaires ont été imprimés, numérotés à la suite et rassemblés en paquets pratiques de trois : un à l'intention d'un homme et deux à l'intention de deux femmes, ou l'inverse. Cette façon de procéder a permis de respecter la proportion égale d'hommes et de femmes, en sélectionnant avant le sondage le nombre d'hommes et de femmes.

Le sondage s'est déroulé du 29 août au 2 septembre 1987, de 17 h 30 à 22 h, en semaine, et de 10 h à 17 h la fin de semaine. Chaque questionnaire comprenait 65 questions auxquelles on pouvait répondre en 22 minutes environ. On a vérifié sur place, au moyen d'un dispositif d'écoute à distance, quinze pour cent (15 p. 100) de toutes les réponses obtenues, afin d'en contrôler la forme et le fond. Tous les questionnaires remplis ont été soumis à une vérification minutieuse pour s'assurer qu'aucune question n'avait été oubliée et que les instructions " passer à " avaient été suivies à la lettre.

Pour recueillir les données, on a fait appel à des enquêteurs téléphoniques expérimentés qui ont été breffés par le surveillant sur place; l'analyste de la recherche était présent pour répondre aux questions et expliquer la façon de procéder. Le surveillant sur place a d'abord lu le questionnaire aux enquêteurs, pour leur donner la prononciation exacte et uniforme; on a ensuite simulé une situation entre enquêteur et répondant, pour montrer comment fonctionnait le système d'instructions " passer à " et le système de rotation. On a ensuite répondu aux questions des enquêteurs.

Au cours de la première journée sur place, l'analyste de la recherche a surveillé les enquêteurs au moyen du dispositif d'écoute à distance, qui permet d'épier l'enquêteur et le répondant à leur insu. On peut s'assurer, par ce moyen, que les systèmes d'instructions " passer à " et de rotation sont respectés et qu'aucune question ne pose de difficulté aux enquêteurs. Lorsqu'une erreur est relevée, l'enquêteur est breffé une autre fois et on rappelle le répondant pour corriger le questionnaire.

Tous les résultats ont été vérifiés par le surveillant hiérarchique sur place; il s'est assuré que les questionnaires étaient complets, de bonne qualité et que les instructions "passer à" avaient été suivies. On a ensuite vérifié minutieusement 15 p. 100 du travail de chaque enquêteur, c'est-à-dire qu'on leur a téléphoné aux répondants pour leur demander s'ils avaient effectivement été interrogés, et on leur a posé quelques questions qui figuraient au questionnaire, pour s'assurer de l'exactitude des données recueillies.

3. Codes

Les questionnaires ont été codés et les données entrées dans l'ordinateur par le personnel expérimenté de Decima Research. On a respecté les démarches suivantes.

- ° Premier breffage.
- ° Surveillance du personnel formé.
- ° Vérification de 15 p. 100 du travail de chaque préposé au codage.

Sur la totalité des questionnaires remplis, on a attribué des codes aux questions ouvertes des premiers 25 p. 100 en triant et en inscrivant les réponses par catégories distinctes. L'analyste de la recherche a ensuite vérifié si toutes les catégories étaient complètes et uniformes.

4. Traitement des données

L'introduction et le traitement des données se sont déroulés sur place, au moyen du calculateur numérique PDP 11/44 de Decima Research. Le système de logiciel interactif de cette entreprise, conçu expressément aux fins d'analyse des sondages, a une très grande capacité de saisie des données, et permet l'élimination des erreurs contenues dans les données, y compris les valeurs situées en dehors des limites, les erreurs dans les instructions " passer à ", ainsi que les erreurs logiques. Les données entièrement épurées ont été condensées en tableaux de données globales. Une analyse plus poussée des données consistait à faire un recoupement entre les tableaux et les mesures de contingence.

5. Limites de confiance et validation de l'enquête

Dans 95 p. 100 des cas, les résultats du sondage mené auprès de 899 personnes sont justes pour l'ensemble de la population canadienne, avec une marge d'erreur de plus ou moins 3,3 p. 100.

Pour valider le sondage, nous avons comparé nos données sur les catégories d'âge de la population aux chiffres fournis par Statistique Canada. Le tableau B donne le pourcentage des répondants dans chaque catégorie d'âge visée par le sondage, par rapport à l'ensemble de la population. Comme ces chiffres l'indiquent, l'échantillonnage effectué aux fins de la présente étude représente surtout la population adulte.

Tableau B

VALIDATION DU SONDAGE

<u>ÂGE</u>	<u>ÉCHANTILLON</u>	<u>POPULATION TOTALE</u> ¹
	(899 cas) %	(18 445 000 pers.) %
18 et 19 ans	3,6	4,8
20 à 24 ans	11,9	13,0
25 à 29 ans	13,5	12,5
30 à 34 ans	14,9	11,4
35 à 39 ans	12,2	10,3
40 à 44 ans	11,0	8,1
45 à 49 ans	5,8	6,9
50 à 54 ans	5,5	6,8
55 à 59 ans	5,4	6,5
60 à 64 ans	6,5	6,0
65 ans et plus	9,6	13,5

¹ Population adulte du Canada. Source : Estimations annuelles postcensitaires de la population, 1^{er} juin 1984. Catalogue n° 91-210.

Soulignons que l'échantillonnage comprenait uniquement des résidents des provinces qui ont accès au service téléphonique d'appel direct. Par conséquent, on a systématiquement exclu les Canadiens que l'on ne peut rejoindre que par un central téléphonique desservant un grand nombre de personnes, comme c'est le cas dans les foyers pour personnes âgées, les hôpitaux, les réserves indiennes, et les personnes qui ne possèdent qu'un système radiotéléphonique ou qui n'ont pas du tout le téléphone. Si vous avez toute autre question sur l'échantillonnage, veuillez communiquer avec l'expert-conseil à la recherche.

Bien que l'on ait utilisé les méthodes les plus sophistiquées pour recueillir et analyser les présentes données, il ne faut pas oublier que les sondages ne sont pas des prévisions. Ils prennent le pouls de l'opinion publique, dans les limites statistiques données en matière d'exactitude, à un moment précis. Le présent sondage ne constitue donc pas une prévision de l'opinion ou du comportement de la population, à quel que moment que ce soit.

C. LE SONDAGE

A. Avez-vous 18 ans ou plus et êtes-vous citoyen(ne) canadien(ne)?

OUI (CONTINUEZ).....A
 NON (DEMANDEZ À PARLER À UN RÉPONDANT ADMISSIBLE, SI
 LA RÉPONSE EST TOUJOURS "NON", REMERCIEZ ET TERMINEZ).....B

B. Vous ai-je rejoint(e) à votre numéro de téléphone de votre domicile?

OUI (CONTINUEZ).....A
 NON (DEMANDEZ À PARLER À UN RÉPONDANT ADMISSIBLE, SI
 LA RÉPONSE EST TOUJOURS "NON", REMERCIEZ ET TERMINEZ).....B

C. Est-ce que vous, ou un autre membre de votre famille ou de votre foyer travaillez dans le genre d'entreprise suivante ... une compagnie d'études de marché, une agence de publicité, une compagnie de relations publiques, un média d'information?

OUI (REMERCIEZ ET TERMINEZ -- INSCRIVEZ L'APPEL SUR LE "RAPPORT DES APPELS").....A
 NON (CONTINUEZ).....B

1. Lorsque vous pensez à l'environnement, quelle est la première idée qui vous vient à l'esprit? (SONDEZ...N'ACCEPTÉZ QU'UNE SEULE RÉPONSE...LA RÉPONSE DOIT AVOIR AU MOINS DIX MOTS)

2. Lorsque vous pensez aux enjeux relatifs à l'environnement, avez-vous tendance à penser plus à des choses qui touchent votre communauté ou votre secteur local, à des choses qui touchent votre province ou votre région, à des choses qui touchent le Canada dans l'ensemble ou à des choses qui touchent les gens dans différentes parties du monde?

COMMUNAUTÉ OU SECTEUR LOCAL.....1
 PROVINCE OU RÉGION.....2
 CANADA DANS L'ENSEMBLE.....3
 DIFFÉRENTES PARTIES DU MONDE.....4

À quel point diriez-vous que vous êtes satisfait(e) de la performance de chacune des autorités suivantes sur des sujets relatifs à l'environnement. Diriez-vous que vous êtes très satisfait(e), assez satisfait(e), pas très satisfait(e) ou pas satisfait(e) du tout? Qu'en est-il...(LISEZ ET ALTERNEZ L'ORDRE DE Q3 À Q7)

	<u>TRÈS</u> <u>SATISFAIT</u>	<u>ASSEZ</u> <u>SATISFAIT</u>	<u>PAS TRÈS</u> <u>SATISFAIT</u>	<u>PAS</u> <u>SATISFAIT</u> <u>DU TOUT</u>
3. du gouvernement fédéral.....	1.....	2.....	3.....	4
4. des entreprises.....	1.....	2.....	3.....	4
5. du gouvernement provincial.....	1.....	2.....	3.....	4
6. des gens en général....	1.....	2.....	3.....	4
7. de votre gouvernement local.....	1.....	2.....	3.....	4

FIN DE L'ALTERNANCE

Je vais vous lire une liste de divers items et vous demander de me dire, pour chacun d'eux, à quel point vous considérez cet item comme une priorité, actuellement. Vous faites ceci en me donnant un chiffre entre 1 et 10, où 1 signifie que vous considérez cet item comme une très petite priorité dans le moment, et 10 signifie que vous considérez cet item comme une très grande priorité, dans le moment. Une évaluation de 5 signifie que vous croyez que ça devrait être une priorité modérément élevée. Le premier item est (ALTERNEZ L'ORDRE DES ITEMS 8 19...LISEZ LE PREMIER ITEM...RÉPÉTEZ LES INSTRUCTIONS SUR L'ÉCHELLE SI ON VOUS LE DEMANDE) À quel point est- ce une priorité pour vous.

TRÈS PETITE PRIORITÉ

TRÈS GRANDE PRIORITÉ

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

ÉVALUATION
1 À 10

- | | |
|---|-------|
| 8. la protection de la faune et de la flore | _____ |
| 9. la préservation des régions sauvages | _____ |
| 10. le contrôle des produits chimiques toxiques qui polluent l'air | _____ |
| 11. les efforts visant à assurer un environnement de travail plus propre et plus sain | _____ |
| 12. le contrôle des produits chimiques toxiques qui polluent l'eau | _____ |
| 13. la réduction de la quantité des pluies acides | _____ |
| 14. le contrôle des produits chimiques toxiques utilisés en agriculture | _____ |
| 15. la préservation des sites et des édifices qui reflètent notre héritage canadien | _____ |
| 16. l'établissement d'un plus grand nombre de parcs nationaux | _____ |
| 17. les mesures prises pour protéger nos ressources d'eau pour le futur | _____ |
| 18. les mesures prises pour protéger la couche d'ozone de la terre | _____ |
| 19. l'émission d'avertissements en cas de conditions météorologiques dangereuses | _____ |

FIN DE L'ALTERNANCE

Maintenant, je vais vous lire la même liste d'items et vous demander, cette fois, de me dire quel genre de priorité est accordé à cet item par le gouvernement fédéral, selon vous. Vous faites ceci, encore une fois, en me donnant un chiffre entre 1 et 10, où 1 signifie que vous avez l'impression que le gouvernement fédéral accorde une très petite priorité à cet item, et 10 signifie que vous avez l'impression que le gouvernement fédéral accorde une très grande priorité à cet item. Une évaluation de 5 signifie que vous avez l'impression que le gouvernement accorde une priorité modérément élevée à cet item. Le premier item est...(ALTERNEZ L'ORDRE DES ITEMS 20 - 31...LISEZ LE PREMIER ITEM... RÉPÉTEZ LES INSTRUCTIONS SUR L'ÉCHELLE SI NÉCESSAIRE) À quel point le gouvernement accorde-t-il la priorité à cet aspect, selon vous?

TRÈS PETITE PRIORITÉ

TRÈS GRANDE PRIORITÉ

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

EVALUATION
1 À 10

20. la protection de la faune et de la flore _____
21. la réservation des régions sauvages _____
22. le contrôle des produits chimiques toxiques qui polluent l'air _____
23. les efforts visant à assurer un environnement de travail plus propre et plus sain _____
24. le contrôle des produits chimiques toxiques qui polluent l'eau _____
25. la réduction de la quantité des pluies acides _____
26. le contrôle des produits chimiques toxiques utilisés en agriculture _____
27. la préservation des sites et des édifices qui reflètent notre héritage canadien _____
28. l'établissement d'un plus grand nombre de parcs nationaux _____
29. les mesures prises pour protéger nos ressources d'eau pour le futur _____
30. les mesures prises pour protéger la couche d'ozone de la terre _____
31. l'émission d'avertissements en cas de conditions météorologiques dangereuses _____

FIN DE L'ALTERNANCE

Et maintenant, pour chacun des faits suivants, j'aimerais que vous me disiez quel palier de gouvernement, le gouvernement fédéral, le gouvernement provincial ou votre gouvernement local ou municipal, a la première responsabilité, à votre avis, pour...(ALTERNEZ L'ORDRE DE Q32 À Q35)?

32. la protection de la faune et de la flore et des régions sauvages

GOUVERNEMENT FÉDÉRAL.....	1
GOUVERNE MENT PROVINCIAL.....	2
GOUVERNEMENT LOCAL... ..	3

33. le contrôle des produits chimiques toxiques qui polluent l'environnement

GOUVERNEMENT FÉDÉRAL.....	1
GOUVERNEMENT PROVINCIAL.....	2
GOUVERNEMENT LOCAL.....	3

34. la réduction de la quantité des pluies acides

GOUVERNEMENT FÉDÉRAL.....	1
GOUVERNEMENT PROVINCIAL.....	2
GOUVERNEMENT LOCAL.....	3

35. les mesures prises pour conserver nos ressources d'eau pour le futur

GOUVERNEMENT FÉDÉRAL.....	1
GOUVERNEMENT PROVINCIAL.....	2
GOUVERNEMENT LOCAL.....	3

FIN DE L'ALTERNANCE

J'aimerais vous lire une liste de déclarations que différentes personnes ont faites et vous demander de me dire, pour chacune d'elles, si vous êtes d'accord ou en désaccord. Vous pouvez me l'indiquer en me donnant un chiffre entre -5 à +5; où -5 signifie que vous êtes en désaccord complet et +5 signifie que vous êtes tout-à-fait d'accord. L'opinion de bien des gens se situe quelque part entre ces deux extrêmes selon ce qu'ils pensent de la déclaration. La première déclaration est la suivante...(ALTERNEZ L'ORDRE DES DÉCLARATIONS 36 À 43...LISEZ LA PREMIÈRE DÉCLARATION...RÉPÉTEZ LES INSTRUCTIONS SUR L'ÉCHELLE SI NÉCESSAIRE) Où vous situeriez-vous sur cette échelle?

DÉSACCORD COMPLET

CELA DÉPEND

TOUT À FAIT D'ACCORD

-5 -4 -3 -2 -1 0 +1 +2 +3 +4 +5

EVALUATION
-5 À +5

36. Le Canada possède tellement d'eau potable pure, nous ne pourrions jamais en manquer. _____
37. De nos jours, je me sens plus inquiêt(e) au sujet de l'environnement que je ne l'ai jamais été. _____
38. Il est impossible d'avoir à la fois un environnement pur et un fort taux de croissance économique. _____
39. Je veux avoir un environnement pur comme tout le monde, mais le coût en est trop élevé. La croissance économique, la création d'emplois et le niveau de vie sont plus importants pour moi. _____
40. Si les gens comme moi se mettaient ensemble pour tenter d'améliorer l'environnement, on pourrait le faire. _____
41. Même si on faisait tout ce qui est possible pour arrêter la pollution canadienne, le Canada serait encore menacé par la pollution des autres pays. _____
42. Les changements à long terme survenant dans l'environnement atmosphérique affecteront le style de vie de tous les Canadiens dans 10 ans d'ici. _____
43. Il n'y a pas assez d'argent disponible où que ce soit pour purifier et protéger totalement l'environnement. _____

FIN DE L'ALTERNANCE

44. À quel point diriez-vous que vous êtes au courant des activités entreprises par Environnement Canada, le ministère du gouvernement fédéral responsable de la politique environnementale. Diriez-vous que vous êtes très au courant, que vous êtes assez au courant, que vous n'êtes pas très au courant ou que vous n'êtes pas au courant du tout de ce que fait ce ministère?

PAS AU COURANT DU TOUT.....1
 PAS TRÈS AU COURANT.....2
 ASSEZ AU COURANT.....3
 TRÈS AU COURANT.....4

45. Comme vous le savez peut-être, le gouvernement fédéral a récemment proposé une loi intitulée Loi canadienne sur la protection de l'environnement. Diriez-vous que vous êtes très bien informé, que vous êtes assez bien informé, que vous n'êtes pas très bien informé ou que vous n'êtes pas informé du tout au sujet de cette loi?

PAS INFORMÉ DU TOUT (PASSEZ À Q47).....1*
 PAS TRÈS INFORMÉ (PASSEZ À Q47).....2*
 ASSEZ INFORMÉ (ALLEZ À Q46).....3
 TRÈS INFORMÉ (ALLEZ À Q46).....4

 SI "TRÈS INFORMÉ" OU "ASSEZ INFORMÉ" À Q45, DEMANDEZ :

46. Avez-vous l'impression que cette loi sera très efficace, assez efficace, pas très efficace ou pas efficace du tout dans l'amélioration de la protection de l'environnement?

PAS EFFICACE DU TOUT.....1
 PAS TRÈS EFFICACE.....2
 ASSEZ EFFICACE.....3
 TRÈS EFFICACE.....4

47. Comme vous le savez peut-être, le gouvernement fédéral est responsable des parcs nationaux à travers le Canada. En pensant à ces parcs, avez-vous l'impression que le gouvernement fédéral fait de l'excellent travail, du bon travail, du travail juste passable ou du travail médiocre?

MÉDIOCRE.....	1
JUSTE PASSABLE.....	2
BON.....	3
EXCELLENT.....	4

48. Vous avez peut-être entendu quelque chose aux nouvelles, au cours des derniers mois, au sujet de l'Île South Moresby, au large des côtes de Colombie-Britannique...à votre connaissance, comment cet enjeu s'est-il réglé, (PAS DE PAUSE) est-ce que les exploitants forestiers pourront couper les arbres sur l'île, ou est-ce que l'île deviendra un parc national, ou est-ce que vous n'avez rien entendu à ce sujet?

LES EXPLOITANTS FORESTIERS POURRONT COUPER LES ARBRES (LISEZ LE PRÉAMBULE DE Q49)	1
L'ÎLE DEVIENDRA UN PARC NATIONAL (NE LISEZ PAS LE PRÉAMBULE DE Q49).....	2
N'A RIEN ENTENDU À CE SUJET (LISEZ LE PRÉAMBULE DE Q49).....	3

En fait, les gouvernements fédéral et provinciaux se sont entendus pour faire un parc national avec cette île et l'exploitation forestière a été arrêtée.

49. Laquelle des propositions suivantes se rapproche le plus de votre façon de voir ce dénouement...(LISEZ ET ALTERNEZ L'ORDRE...N'ACCEPTÉZ QU'UNE SEULE RÉPONSE)

CELA PRÉSERVE UNE PARTIE UNIQUE DU CANADA POUR LES GÉNÉRATIONS FUTURES.....	1
CELA DONNE PLUS DE TERRES DISPONIBLES À DES FINS RÉCRÉATIVES..	2
CELA A SAUVÉ LA TERRE NATALE DES INDIENS HAIDA.....	3
CELA A EMPÊCHÉ LES EXPLOITANTS FORESTIERS DE POURSUIVRE LEUR ENTREPRISE.....	4

50. Croyez-vous que le gouvernement fédéral a été très juste, juste, injuste ou très injuste dans son traitement des compagnies forestières et des exploitants forestiers.?

TRÈS INJUSTE.....1
 INJUSTE.....2
 JUSTE.....3
 TRÈS JUSTE.....4

51. Au sujet des différentes choses que le gouvernement pourrait faire pour réduire la quantité des pluies acides, laquelle des mesures suivantes serait la meilleure idée, selon vous... (ALTERNEZ L'ORDRE)?

ACCROÎTRE LES EFFORTS VISANT À CONVAINCRE LES AMÉRICAINS
 D'ARRÊTER LA POLLUTION.....1
 ACCROÎTRE LES EFFORTS POUR CONVAINCRE LES CANADIENS D'ARRÊTER
 LA POLLUTION.....2

52. Maintenant, j'aimerais vous poser quelques questions au sujet de l'eau. En pensant aux priorités dans la manière d'administrer nos ressources d'eau, laquelle des mesures suivantes considérez-vous comme la plus urgente...(ALTERNEZ L'ORDRE)?

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE.....1
 PRENDRE DES MESURES POUR CONSERVER L'EAU.....2
 RÉDUIRE LA POLLUTION POUR SAUVER LES PLANTES,
 LES POISSONS, LA FAUNE ET LA FLORE.....3

53. Si vous pensez aux besoins de contrôler les produits chimiques toxiques dans notre eau, lequel des dangers suivants constitue, selon vous, la plus grande menace actuellement...(ALTERNEZ L'ORDRE)?

LE DANGER POUR LES HUMAINS QUI BOIVENT L'EAU.....1
 LE DANGER POUR LA VIE DES POISSONS ET DES PLANTES.....2

54. En pensant au montant d'argent que vous payez pour l'eau, comparé à d'autres choses, croyez-vous que vous payez beaucoup plus que vous ne le devriez, plus que vous ne le devriez, à peu près le bon montant, moins que vous ne le devriez, ou beaucoup moins que vous ne le devriez?

BEAUCOUP PLUS QU'IL LE DEVRAIT.....1
 PLUS QU'IL LE DEVRAIT..... 2
 À PEU PRÈS LE BON MONTANT.... 3
 MOINS QU'IL LE DEVRAIT..... 4
 BEAUCOUP MOINS QU'IL LE DEVRAIT.....5

55. Comme vous le savez peut-être déjà, de nombreuses villes devront dépenser de l'argent pour améliorer leur système d'aqueduc avant longtemps. Si le prix de l'eau pour les consommateurs devait augmenter afin de payer ces rénovations, croyez-vous que vous finiriez (ALTERNEZ L'ORDRE) par utiliser autant d'eau et payer plus d'argent ou par utiliser moins d'eau pour éviter de payer plus?

UTILISER AUTANT D'EAU ET PAYER PLUS (ALLEZ À Q56).....1
 UTILISER MOINS D'EAU POUR ÉVITER DE PAYER PLUS (PASSEZ À Q57).....2*

 SI "PAYER PLUS" À Q55, DEMANDEZ :

56. Seriez-vous prêt(e) à payer plus sur votre compte d'eau pour utiliser la même quantité d'eau que vous utilisez actuellement?

OUI (PASSEZ À Q58).....1*
 NON (ALLEZ À Q57).....2

 SI "UTILISER MOINS D'EAU" À Q55 OU "NON" À Q56, DEMANDEZ :

57. Seriez-vous prêt(e) à réduire la quantité d'eau que vous utilisez actuellement afin d'assurer que vous ne payeriez pas plus à l'avenir?

OUI.....1
 NON.....2

58. Lequel des arguments suivants est le plus fort, à votre avis, en faveur de l'augmentation du prix de l'eau...(ALTERNEZ L'ORDRE)?

POUR AMENER LES GENS À CONSERVER LES RESSOURCES D'EAU.....1
 POUR AUGMENTER LES FONDS SERVANT À AMÉLIORER LA
 QUALITÉ ET LA PURETÉ DE L'EAU.....2

59. Lorsque vous lisez un journal ou regardez la diffusion des nouvelles à la télévision, portez-vous plus attention aux questions environnementales qu'aux autres questions, moins attention aux questions environnementales, ou portez-vous à ces questions la même attention qu'aux autres genres de nouvelles?

PORTE MOINS ATTENTION AUX QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES.....1
 PORTE PLUS ATTENTION AUX QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES.....2
 LA MÊME ATTENTION QU'AUX AUTRES GENRES DE NOUVELLES.....3

60. Et diriez-vous que vous portez actuellement plus attention aux nouvelles sur l'environnement que vous n'aviez l'habitude de le faire, moins attention que vous n'en aviez l'habitude, ou y portez-vous le même niveau d'attention que vous l'avez toujours fait?

PORTE PLUS ATTENTION AUX NOUVELLES SUR L'ENVIRONNEMENT QU'IL
 N'AVAIT L'HABITUDE DE LE FAIRE1
 PORTE MOINS ATTENTION AUX NOUVELLES SUR L'ENVIRONNEMENT QU'IL
 N'AVAIT L'HABITUDE DE LE FAIRE..... 2
 PORTE LE MÊME NIVEAU D'ATTENTION QU'IL L'A TOUJOURS FAIT..... 3

Vous avez sans doute pu vous rendre compte que nous faisons ce sondage pour le compte d'Environnement Canada. Afin de nous permettre de classer vos réponses, nous aimerions que vous répondiez à quelques questions d'ordre purement statistique. Nous désirons vous assurer que vos réponses seront tenues strictement confidentielles, de deux façons. D'abord, votre nom ne sera pas divulgué à Environnement Canada. Deuxièmement, vos réponses seront combinées à celles des autres participants au sondage avant d'être remises à Environnement Canada. Ce sondage est enregistré en vertu de la Loi sur l'accès à l'information et de la Loi sur la protection des renseignements personnels. (LE SUPERVISEUR PEUT FOURNIR LE NUMÉRO D'ENREGISTREMENT SUR DEMANDE)

Voici maintenant quelques questions posées à des fins statistiques...

61. Quel âge avez-vous, s'il vous plait? (SI LE RÉPONDANT REFUSE DE RÉPONDRE, OFFREZ-LUI DE LIRE LES CATÉGORIES AFIN QU'IL PUISSE VOUS DIRE OÙ L'INSCRIRE.)
- | | |
|---------------------|----|
| 18-19 ANS..... | 01 |
| 20-24 ANS..... | 02 |
| 25-29 ANS..... | 03 |
| 30-34 ANS..... | 04 |
| 35-39 ANS..... | 05 |
| 40-44 ANS..... | 06 |
| 45-49 ANS..... | 07 |
| 50-54 ANS..... | 08 |
| 55-59 ANS..... | 09 |
| 60-64 ANS..... | 10 |
| 65 ANS OU PLUS..... | 11 |

62.A Fréquentez-vous actuellement une école, un collège, ou une université en tant qu'étudiant(e) à plein temps?

- OUI (PASSEZ À Q63).....6*
- NON (ALLEZ À Q62B).....A

 SI "NON" À Q62A, DEMANDEZ:

62.B Quel est le niveau de scolarité le plus élevé que vous ayez atteint?

- ÉCOLE PUBLIQUE/PRIMAIRE (ANNÉES 1 À 8).....1
- QUELQUES ANNÉES D'ÉCOLE SECONDAIRE.....2
- DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES (ANNÉES 12 OU 13).....3
- ÉCOLE PROFESSIONNELLE/TECHNIQUE/COLLÈGE/CÉGEP.....4
- QUELQUES ANNÉES D'UNIVERSITÉ.....5
- À L'ÉCOLE.....6
- DIPLÔME UNIVERSITAIRE.....7

63. Dans quelle catégorie puis-je inscrire le revenu annuel de votre foyer?
 (LISEZ LA LISTE)
- MOINS DE 5 000 \$.....01
 - 5 000 \$ - 9 999 \$.....02
 - 10 000 \$ - 14 999 \$.....03
 - 15 000 \$ - 19 999 \$.....04
 - 20 000 \$ - 24 999 \$.....05
 - 25 000 \$ - 29 999 \$.....06
 - 30 000 \$ - 34 999 \$.....07
 - 35 000 \$ - 39 999 \$.....08
 - 40 000 \$ - 44 999 \$.....09
 - 45 000 \$ - 49 999 \$.....10
 - 50 000 \$ ET PLUS.....11

64. Langue du questionnaire.
- ANGLAIS.....1
 - FRANÇAIS2

65. Sexe. (D'APRÈS VOTRE OBSERVATION)

MASCULIN.....1
FÉMININ.....2

POURRIEZ-VOUS ÉPELER VOTRE NOM DE FAMILLE, S'IL VOUS PLAÎT?

NOM DU/DE LA RÉPONDANT(E): _____

SI ON REFUSE, DITES: Pourriez-vous me donner seulement votre prénom, au cas où ma surveillante ait à vérifier si cette entrevue a bien eu lieu?

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE: (_____) _____
INDICATIF NUMÉRO
RÉGIONAL

J'ai relu ce questionnaire complété rempli et je déclare que toutes les questions nécessitant une réponse ont été bien complétées et que cette entrevue a été menée auprès de la personne mentionnée conformément aux méthodes de l'échantillonnage.

SIGNATURE DE L'INTERVIEWER: _____

DATE: _____

REMARQUE: La présente entrevue est la priorité exclusive du Centre de recherche Summerhill. Toute tentative de reproduction du texte ou de sa vente est contraire à la loi et pourrait faire l'objet de poursuites.

D. RÉPONSES

Question n° 1

Lorsque vous pensez à l'environnement, quelle est la première idée qui vous vient à l'esprit?

01. Pollution - Généralités. Nos vies : les gens, l'air, la pollution de notre environnement. / La pollution : les arbres en souffrent, les animaux et nous aussi. / L'environnement pollué : lorsqu'on habite en ville, on voit toute la pollution qui s'accumule. / La pollution : la pollution détériore tout ce qui nous entoure. / La pollution : de l'eau propre, de l'air pur, sans fumée, sans produit chimique. La nature, c'est important. Il faut protéger les marais, etc. / La pollution : toute cette pollution est en train d'abîmer l'environnement. / La pollution : la pollution de l'eau, de l'air, de la terre; il y en a trop. / La pollution : on ne s'en préoccupe pas assez et la situation empire. / Elle empire de jour en jour. L'air, l'oxygène et tout le reste. / L'environnement pollué : au Labrador, on a recours aux arrosages pour tuer les mouches noires. / La pollution : il faut nettoyer l'environnement. / La pollution : on devrait essayer de l'enrayer. / La pollution : il y en a trop, il faut nettoyer l'environnement. / La pollution : il faut faire quelque chose pour les générations à venir. / C'est sale. / La pollution électromagnétique : à l'heure actuelle, on ne réglemente pas assez l'utilisation des radars et des micro-ondes. / La pollution : où j'habitais avant, l'air était pollué par les voitures. J'ai dû déménager. / La pollution. / Il y a trop de pollution. / La pollution.
02. La pollution. Ses effets sur la santé. La pollution et les maladies. / La pollution : si on ne prend pas immédiatement des mesures, d'ici l'an 2000 nous serons tous morts, empoisonnés par la pollution. / On devrait réduire la pollution, sinon elle nous rendra malade et on en mourra peut-être. / La pollution de l'air : je ne veux pas mourir à cause de la fumée des autres. / L'environnement et ses effets : l'air malsain me rend

malade. À cause de la saleté, notre environnement est triste à voir et nous vivons dans un monde transformé par l'homme et ses activités, que nous en soyons conscients ou non. / La pollution de l'air par les poussières immédiatement perceptibles et occasionnant des problèmes respiratoires.

03. La pollution de l'air. La pollution de l'air autour de nous. Les arbres, les plantes. La situation me préoccupe depuis que nous observons des changements du climat. / L'air est de plus en plus pollué, il y a trop de produits chimiques dans l'air. / La pollution : on peut voir une nappe de brouillard au-dessus de Vancouver. / La pollution : la pollution de l'air. L'air est trop pollué. / Un air pur : l'air qu'on respire est plein de polluants. / La pollution : il faudrait arrêter de laisser tous ces produits chimiques s'échapper dans l'air. / Une vie saine. Un air pur. Pas trop de pollution. / Un air pur. La pollution par l'industrie. / La pollution de l'air : la pollution continuelle. Ce n'est pas à coup de pansements qu'on va régler le problème. / L'état de l'air et de la terre. Leur état actuel. / L'air : la quantité de polluants que nous laissons s'échapper dans l'air. En fin de compte, tout ce qui s'échappe retombe un jour. / L'air : je veux pouvoir respirer un air sain et je veux qu'on essaie de mettre un frein à la pollution de l'air. / L'air : la pollution de l'air, la pollution que font les usines, les voitures, etc. / La qualité de l'air. Dans cette ville, ce qui me préoccupe, ce sont les substances toxiques comme le plomb. / La pollution de l'air. / La pollution. Ce que nous faisons à l'air que nous respirons m'inquiète. / Un air pur : les usines font trop de pollution et il n'y a pas assez d'air pur. / La pollution : il y a trop de pollution dans l'air. / À Los Angeles, les gaz d'échappement des autobus et des camions et la pollution de l'air atteignent un niveau dangereux, mais dans l'ouest du Canada, on ne semble pas avoir ce problème. / La pollution : la pollution de l'air. / Les gaz d'échappement des camions et des voitures. / Un air pur : il faudrait qu'il y ait davantage d'air pur et moins de pollution dans l'air. / L'air : la pollution de l'air m'inquiète beaucoup. Chacun de nous devrait faire sa part parce que nous contribuons tous à cette pollution. / La pollution : la pollution de l'air et les pluies acides

sont dangereuses pour la santé, pour l'environnement et tout le reste. / La pureté de l'air que nous respirons. / J'aimerais que l'air que l'on respire soit plus pur.

04. La pollution de l'eau. L'eau : j'ai peur qu'il y ait trop de pollution dans l'eau. / La pollution : l'eau. / L'eau : la pollution de l'eau me préoccupe. / La pollution : il y en a beaucoup et ça me rend malade. Je pense en particulier au port d'Halifax. / La pollution : l'eau du port est très polluée. / La pollution qui attaque nos lacs et nos rivières. C'est terriblement alarmant. / La pollution des lacs, de l'eau, des plages, etc. / Les Américains qui polluent la rivière Niagara. / La pollution : il y en a beaucoup trop dans l'eau. / Les eaux sont sales : on jette trop de choses dans l'eau. / La pollution : la pollution des lacs, le lac Ontario en particulier. / La pollution : la pollution de l'eau. / La pollution de l'eau : il y a trop de pollution pour les poissons et les plantes aquatiques. / Les eaux polluées : le lac Ontario. Les compagnies et les gouvernements s'en moquent. / Il y a trop de pollution dans l'eau. / La pollution : l'eau que nous buvons. Il y a trop de saleté dedans, il faut qu'elle reste propre. / La propreté de l'eau : en général, l'eau des lacs est assez pure, mais certains lacs sont plutôt pollués. / L'océan : il faudrait faire plus de recherches sur les moyens de se débarrasser des déchets au lieu de les jeter dans l'eau. / L'eau : il faut garder l'eau des océans propre et ne pas laisser les égouts s'y déverser. / La pollution des lacs et les conséquences pour la baignade. / L'eau : l'eau n'est plus très propre. / La pollution de l'eau : les produits chimiques déversés dans nos lacs et nos rivières qui tuent les poissons et les plantes aquatiques. / La pollution : à cause de la stupidité des gens, nos lacs et nos rivières sont en train de mourir. / La nature : la pollution, notamment la pollution de l'eau, est en train de détruire la nature et plus personne ne pourra en profiter. / L'eau : il faut nettoyer nos lacs. / La pollution : les gens devraient faire plus attention et commencer à se soucier de l'eau. / La pollution : il faut débarrasser les eaux de la Colombie-Britannique de la pollution. / Au bord des rives, l'eau est polluée par l'essence. / La pollution : il faudrait que nous en soyons

protégés. / Nous devrions avoir des eaux pures et propres. / De l'eau propre. Il faut que nos lacs et nos rivières restent propres. / Les eaux, les eaux canadiennes sont très polluées. / La pollution de l'eau au pays. / La qualité de l'eau dépérit peu à peu. / La pollution : il faudrait faire un effort pour améliorer la qualité de l'eau potable. / La pollution de l'eau au pays. / La pollution de l'eau. / L'eau polluée dans nos lacs par les ordures. / Aider les eaux en leur enlevant la pollution. / La propreté, la pollution de nos eaux./

05. La pollution de l'air et de l'eau. Des eaux sales, de l'air sale. / La pollution : à l'heure actuelle, l'air et l'eau sont terriblement pollués. / La pollution : elle est en train de gêner la qualité de l'air et de l'eau. / Il faut que l'air, l'eau, tout reste propre. Il faut garder le monde tel qu'il était. / La pollution de l'eau et de l'air. / La pollution : j'aimerais que l'air que nous respirons soit plus propre et l'eau aussi. / L'air et les océans : la pollution de tout ce qui nous entoure est inquiétante. / La pollution de l'eau et de l'air, c'est l'homme qui en est responsable, c'est la circulation. On ne met pas en place les services nécessaires pour réduire les dommages. On ne veut pas se priver de cheminées dans nos maisons ni de voitures. / La pureté de l'eau et de l'air. Il y a trop de pollution. / La pollution : nos forêts et nos lacs souffrent trop des produits chimiques toxiques qu'on laisse s'échapper dans l'air et dans l'eau. / La pollution : la pollution est partout autour de nous et on ne fait pas grand-chose pour s'attaquer au problème. / Il y a de la pollution dans l'air, dans l'eau. / La pollution : la pollution de l'air, la pollution de l'eau. Il faut nettoyer l'air, l'eau. / La pollution de l'air, de l'eau.

06. Les pluies acides. Les pluies acides : elles détériorent nos lacs et l'environnement. / Les pluies acides : elles vont détruire presque tout ce qui vit : les gens, les animaux, les arbres et l'eau. / Les pluies acides : dans le domaine de l'environnement, c'est le problème de l'heure le plus important. / Les pluies acides. / Les pluies acides : je ne sais pas ce qu'on peut faire à ce sujet, mais ils doivent essayer d'y mettre

fin. / Les pluies acides : les faire cesser. / La pollution : les pluies acides, c'est grave. / Les pluies acides : elles détruisent tout, c'est un gros problème. / La pollution : l'environnement est détruit. Les pluies acides détruisent nos lacs. / La pollution : les pluies acides et les déversements de déchets toxiques, c'est un problème de plus en plus grave. / Les pluies acides : le sujet dont on entend le plus parler dans les médias. Un obstacle de taille puisque les Américains ne veulent rien faire à ce sujet. / Les pluies acides : les pluies acides tuent les arbres sains, les poissons et la nature. / Les pluies acides : les usines qui, au Canada et aux États-Unis, laissent échapper de l'oxyde sulfureux dans l'air. Les polluants chimiques. / Les pluies acides : elles s'attaquent à mon chalet et ça m'inquiète. / Les pluies acides : elles sont en train de tuer ou d'abîmer les arbres dans mon quartier. / La quantité de pluies acides. / Les pluies acides : elles tuent nos lacs. Le lac Joseph où nous avons une résidence d'été est attaqué par les pluies acides. / Les pluies acides : c'est un grave problème pour le Canada à l'heure actuelle. / Les pluies acides : la pollution qui empoisonne nos lacs. / La pollution : c'est le résultat des pluies acides provenant des régions industrielles, qui polluent nos lacs. / La pollution, les pluies acides, les industries qui déversent des produits chimiques directement dans l'eau. / La quantité de pluies acides dans l'air. / Les pluies acides : quelque chose qui est en train de détruire notre environnement. / Les pluies acides : nos arbres sont en train de mourir. / Les pluies acides sont quelque chose de très dangereux pour l'environnement. / Les pluies acides, surtout pour nos lacs. / Les pluies acides, comment faire face à ce problème.

07. La couche d'ozone. La couche d'ozone : a des répercussions dangereuses pour l'homme et la flore. / La pollution : elle détruit la couche d'ozone. / Le ciel, je veux dire la couche d'ozone, si je comprends bien, elle se détériore au point de disparaître un jour. / La couche d'ozone est un sujet qui me préoccupe, comme toutes les questions sur l'environnement dont on entend parler. / Une belle journée ensoleillée, j'aime ça. Je lis des articles, la couche d'ozone est un sujet qui me préoccupe.

08. La pollution industrielle. La part de responsabilité des industries. Elles causent de la pollution et les pluies acides. Elles devraient arrêter leurs méfaits pour que nous puissions préserver notre environnement naturel. / Les usines causent trop de pollution. / La pollution : les usines. / Des poisons qui détruisent tout. Les usines déversent toutes sortes de choses dans les rivières. Elles ne se soucient pas des poisons qu'elles laissent échapper dans l'air. / La pollution : les fumées des usines qui contaminent nos réserves d'eau. Les pluies acides. / Le pétrole et les gaz : les effets des déversements de pétrole et des fuites de gaz sur l'environnement. / Les eaux sont sales. / Les papeteries jettent tous leurs déchets dans l'eau. / La pollution de l'air par l'industrie. / La pollution : la compagnie " FRASER "; il y a des senteurs pas trop bonnes qu'on doit respirer (moulin à papier).
09. La guerre nucléaire - La pollution. La guerre nucléaire. / L'environnement pollué : les océans contaminés par les déchets nucléaires.
10. Les ordures. Les ordures dans les rues. / La malpropreté : ça m'enrage de voir les gens jeter leurs ordures n'importe où alors qu'on fait des efforts pour nettoyer la pollution. / La propreté : toutes les vidanges que tout le monde jette à terre au lieu des poubelles.
11. Les arbres et l'industrie forestière. Les arbres : les sous-bois constituent un milieu naturel tellement agréable. / Les arbres : je travaille dans une scierie et j'ai souvent remarqué qu'on ne fait pas assez de reboisement. / Les forêts : les voilà maintenant qui s'attaquent à nos forêts, dans l'Est. Le gouvernement et certains groupes essaient de préserver la forêt et de créer des réserves dans cette région. / Le reboisement. On coupe plus d'arbres qu'on en replante. / La pollution : la perte de nos érables, surtout. / Les arbres : il n'en reste pas beaucoup. Le reboisement. / L'industrie forestière : on coupe beaucoup trop d'arbres. / Les forêts : on a besoin d'usines. Il y a trop d'arbres. On devrait en couper pour faire du bois de construction et, à la place, créer des parcs et des terrains de jeux. / La forêt, parce que

j'aime beaucoup la nature. / Les feux de forêts; c'est un problème très répandu et qui nous concerne beaucoup. / Embellissement par plantation d'arbres et fleurs.

12. Les parcs. Les parcs provinciaux. Ils devraient être plus accessibles au public. Ils sont tous loin dans les montagnes. / Dans certaines régions, les parcs nationaux sont sales et ça n'attire pas les gens, touristes et autres. / Les parcs : c'est quelque chose d'important. / De beaux parcs. Beaucoup plus d'aménagements et de services pour le public. Plus d'efforts pour le bien du public.
13. La propreté et la protection de l'environnement. Garder l'environnement propre. / Il faut que l'environnement reste propre. / Comment le protéger : notre environnement est en danger et il faut faire quelque chose. / Garder l'environnement propre. Dans notre région, il n'y a pas de grosses industries qui polluent l'environnement. / Il faut qu'il reste propre. / Il faut faire quelque chose pour le sauvegarder. / La propreté. Il faut nettoyer l'environnement. Fermons les vannes pour qu'il n'y ait pas autant de pollution. / C'est plein de spécialistes qui parlent beaucoup, mais il n'y a pas grand-chose de concret qui se fait pour régler le problème de la pollution. Il faut sauvegarder l'environnement. On devrait pouvoir faire ce qu'on veut pour se protéger. / On devrait faire plus d'efforts pour protéger l'environnement. / Il faudrait tous recycler tout ce qui traîne sur la terre. / La propreté de l'environnement - qu'il soit sain et naturel.
14. Densité de la population urbaine. Les villes grossissent et je me demande qu'elles sont les répercussions sur l'environnement. / Il y a trop de monde, trop de chantiers de construction. / Trop de béton et pas assez d'espaces verts. / Manque d'espaces verts dans ma région.
15. Les gens. Les gens. C'est difficile de s'habituer aux autres, à cause des différences culturelles. / Je pense aux travailleurs, qui ont besoin de travailler pour gagner leur vie. / De meilleures conditions de vie pour les personnes âgées.

16. La nature et la faune. La nature à l'état sauvage. Le plein air. / L'habitat des animaux : l'homme et le feu détruisent les forêts et les autres habitats de la faune. / Les animaux. La quantité de pollution et le nombre de règlements.
17. Les éléments et les ressources naturelles. La terre. Les arbres, les montagnes, l'air, la campagne. Quand je pense à l'environnement, je pense à tout ça. / Le Nord. La nature. / L'environnement dans lequel nous vivons, l'atmosphère à l'intérieur et à l'extérieur de la maison et les éléments naturels. / Les ressources naturelles, ce que nous avons et pourquoi c'est là. / Notre environnement : les lacs, les océans, la terre. / La nature; les rivières, lacs et forêts, c'est beau et c'est plaisant d'y séjourner. / La nature, tout ce qui nous entoure.
18. La destruction de l'environnement et du milieu écologique. La détérioration. L'homme qui utilise mal l'environnement, qui profite de tout ce qu'il peut tirer de la terre et qui transforme son milieu en terres stériles, sans aucun respect. / Maltraiter l'environnement ou l'aimer. La croissance à outrance et le manque de sensibilité et de conscience à l'égard de l'équilibre écologique.
19. Les dangers pour l'agriculture. L'industrie. Les substances qu'on répand pour protéger les récoltes contre les insectes sont dangereuses pour la santé.
20. Les réactions positives. Généralités. Ici la vie est agréable. C'est un milieu tranquille, pas beaucoup de criminalité, etc. Tout semble bien aller. / L'espace : dans notre province, tout le monde a beaucoup d'espace. / L'environnement est parfait. Si j'habitais en Ontario, je ne penserais pas la même chose. Mais ici, en Nouvelle-Écosse, c'est parfait. / À l'heure actuelle, l'environnement est en assez bon état. / Je trouve l'environnement bien beau et fameux. / La propreté; l'environnement est propre pas mal partout.

21. Divers. Le temps : le soleil et la pluie. Nous avons besoin de pluie en ce moment. / Le changement : beaucoup de belles choses sont en train de changer dans le monde; c'est la vie, c'est le progrès je suppose. / Jim Bradley : le ministre de l'Environnement de l'Ontario. / La propreté : notre environnement est-il suffisamment propre pour qu'on puisse y vivre? C'est la question. / L'environnement, c'est nécessaire à la sécurité de l'homme.

22. Sans opinion

23. Aucune réponse